



Le Petit Journal

Mai 2019

n° 91

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr



AGENCE POSTALE
COMMUNALE



*Les services
publics +*





cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

**Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes
Viande Libre-service - Idées Cadeaux
Livraison gratuite à domicile**

MENUISERIE
JOURDHEUIL Philippe



BOIS PVC ALU - VOLET ROULANT
PORTE DE GARAGE - PORTAIL
FENETRE - ISOLATION - PLACO
AMENAGEMENT DE COMBLES

06.86.45.03.61 - 02.37.37.25.20

61110 BRETONCELLES

RAPHAEL PEINTURE

PEINTURE / DECO



02 33 25 98 91 | 06 71 73 54 39

Bueil - Condeau 61110 SABLONS SUR HUISNE



Informatique & Multimédia à Domicile

Besoin d'aide pour faire fonctionner un appareil, contactez

Olivier Palmer

Olivier@multimediamadomicile.fr
www.multimediamadomicile.fr

06 51 53 03 27

Assistance - Initiation - Dépannage - Conseil
Création de site Web - Pages perso et Blog

Sommaire

p. 3 Editorial

p. 5 **La vie du Conseil**

p. 13 **La vie de la Commune**

p. 14 *Les services publics +*

p. 16 *SMIRTOM*

p. 17 *Repas des anciens*

p. 18 *Concours des villages fleuris*

p. 19 *Marché de producteurs*

p. 20 *Piscine*

p. 21 *Agence postale*

p. 22 *Métiers d'hier et d'aujourd'hui*

p. 23 *État civil et Mots croisés*

p. 24 **La vie Culturelle**

p. 24 *Halem Théâtre et la commune*

p. 29 **Bretoncelles et l'environnement**

p. 29 *Bruit dans les jardins*

p. 30 *Exposition dans le village*

« *Un village, des hameaux* »

p. 31 *Concours des maisons fleuries*

p. 32 *Le Parc et nous*

p. 33 *Les Conseils d'Elisabeth*

p. 34 **La vie des Associations**

p. 41 **Bretoncelles pratique**

p. 41 *Annuaire*

p. 43 *Dates à retenir*

p. 44 *Horaires SNCF*

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la Publication :
David Lambert

Rédacteur en chef :
Marie-Florence Duprieu

Comité de rédaction :
ADI, Maire & adjoints

Impression : imprim'28

Distribution :
Commune de Bretoncelles

Tirage : 1000 exemplaires

Crédit photos : MFI Duprieu

Votre mairie au cœur des services publics

Depuis quelques mois et l'apparition du mouvement dit « des gilets jaunes » nos élites se sont rappelées que les mairies, les maires, sont au cœur du pacte républicain à travers le lien qu'ils tissent avec les habitants mais surtout les services publics de proximité qu'ils rendent.

À Bretoncelles, nous n'avons attendu ni le grand débat ni cette prise de conscience tardive pour agir : la mairie est ouverte du lundi au samedi, un espace numérique à la bibliothèque (un des premiers ouverts en Normandie) vous permet d'avoir une aide dans les méandres d'Internet, et depuis quelques semaines nous avons pris la responsabilité de gérer l'agence postale. Là où le service se réduisait en heures d'ouverture nous avons décidé de changer cette logique.

Demain nous irons encore plus loin avec la mise en place des Services Publics + du Perche. Pour faire simple, à la mairie, au-delà des services habituels (état-civil, urbanisme,...), vous pourrez à partir du 3 juin bénéficier de réponses et de suivi de dossiers avec les organismes partenaires comme les caisses de retraite, ou la CAF par exemple... Vous trouverez en page 14 les détails de cette opération...

Les impôts ont également été au cœur de ces grands débats ; sur ce sujet le Conseil municipal a pour la **deuxième année consécutive décidé de baisser ses taux d'imposition fonciers.** Sur deux ans 20 000€ de baisse pour les Bretoncellois sans baisser les niveaux de services bien au contraire... et cela grâce à la rigueur de nos équipes techniques et administratives.

Le mois de juin va marquer une grande nouveauté pour notre commune avec l'ouverture de la piscine aux scolaires. Tous les enfants de notre école -en dehors des petites sections maternelles- seront concernés. La piscine Bernard-Denis va résonner au rythme des rires d'enfants mais, surtout, retrouver sa vocation première autour de l'apprentissage de la natation. Pour rappel, en 2018 en France, le nombre de noyades chez les enfants a doublé. D'ores et déjà merci aux enseignantes pour leur investissement et à la CdC pour sa participation. Pour le grand public vous trouverez en page 20 les nouveautés de cette saison avec la **volonté de donner la priorité aux familles.**

Nous vous invitons également à découvrir l'exposition sur les hameaux de Bretoncelles avec un vernissage le samedi 29 juin en présence de M Bitz, Sous-préfet, qui a gentiment accepté de patronner cette manifestation. À travers cette exposition nous avons souhaité mettre en valeur ce qui caractérise notre commune, ses nombreux lieudits typiques du Perche. Ce parcours en extérieur donnera peut-être envie aux randonneurs de passer du temps à travers notre belle campagne.

Dans ce numéro vous découvrirez enfin l'autre grande nouveauté de cette année avec la programmation d'une saison culturelle cinéma / théâtre. Nous vous donnons rendez-vous le 14 septembre pour la première séance avec le film « Le sens de la fête ». **La réussite de ce projet dépend de vous... nous espérons vous voir nombreux.**

Services publics, loisirs, culture,... cela bouge avec vous à Bretoncelles !!!!

David Lambert, Maire de Bretoncelles



Edito



Institut de beauté

Cornaline

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles

Tél : 02 37 37 24 21

Ouvert les Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi
de 10 h à 19 h sans interruption
Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT

Richard BERTHOU

Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13

✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

C-E Destruction



Nids de guêpes & Frelons

8, rue du Gravier

61110 VERRIERES

☎ Portables : 06 88 01 15 36 / 06 31 78 49 46

☎ Fixe : 02 37 37 26 41

Siret : 839 793 494/00015

Guy MALARD

Maçonnerie - Couverture

Carrelage - Restauration

Le Haut May 61110 Bretoncelles

☎ 02 37 37 20 61

**JOUR
& NUIT**

TAXIS
Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33 19

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr

**Emplacement
disponible à 60 €**

(tarif 2019)

LES FLAVEURS DU PERCHE

Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maisons
(Macarons, chocolat, glaces, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE

1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 25 janvier

Approbation du compte rendu du 30 novembre 2018

Monsieur Chevée souhaite rappeler la genèse de BPN et son lien avec l'action «un village, des hameaux». Des précisions sont apportées par Monsieur le Maire quant au livret «Un village, des hameaux».

Approbation du compte-administratif 2018 et du compte de gestion du receveur

Les comptes administratifs et comptes de gestion laissent apparaître les résultats suivants :

BUDGET DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	784.777,45 €
Recettes :	1.375.802,67 €
Excédent de fonctionnement :	591.025,22 €

Section d'Investissement :	
Dépenses :	557.294,51 €
Recettes :	334.098,87 €
Déficit d'Investissement :	223.195,64 €
<u>Excédent global :</u>	<u>367.829,58 €</u>

BUDGET REGIE EAU

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	119.689,86 €
Recettes :	145.725,74 €
Excédent de fonctionnement :	26.035,88 €

Section d'investissement :	
Dépenses :	40.580,28 €
Recettes :	40.576,93 €
Déficit d'investissement :	3,35 €
<u>Excédent global :</u>	<u>26.032,53 €</u>

BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	88.628,97 €
Recettes :	123.089,53 €

Excédent de fonctionnement : 34.460,56 €

Section d'investissement :	
Dépenses :	9.379,00 €
Recettes :	31.071,47 €
Excédent d'investissement :	21.692,47 €
<u>Excédent global :</u>	<u>56.153,03 €</u>

BUDGET DE LA RESIDENCE DU CLOS DU PERCHE

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	406.611,04 €
Recettes :	406.611,04 €
Excédent de fonctionnement :	0.00 €

Section d'investissement :	
Dépenses :	689.533,96 €
Recettes :	413.422,92 €
Déficit d'investissement :	276.111,04 €
<u>Déficit global :</u>	<u>276.111,04 €</u>

BUDGET DE LA STATION SERVICE COMMUNALE

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	727 506,16 €
Recettes :	737 901,87 €
Excédent de fonctionnement :	10 395,71 €

Section d'investissement :	
Dépenses :	27.084,96 €
Recettes :	40.454,13 €
Excédent d'investissement :	13.369,17 €
<u>Excédent global :</u>	<u>23.764,88 €</u>

Les cinq comptes administratifs et comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

Travaux rue Sophie-Girard : avenant n°1

Dans le marché d'Eurovia (lot3), pour l'aménagement de la rue Sophie-Girard, des travaux imprévus ont été réalisés :

Pose d'une conduite d'eau pluviale en traversée de la rue Sophie-Girard, suite à la destruction de l'ancienne canalisation lors de la démolition de la voirie existante.

Reprise du regard d'eaux pluviales, affaissé en bas de la rue Sophie-Girard, avec pose d'une grille devant le regard et remplacement de 11 ml de caniveau.

Fourniture et mise en place de la grave bitume sur 24 cm d'épaisseur pour le remblaiement des tranchées réalisées par l'Entreprise GTCA en traversée de la RD 918 (suite à la demande du CD 61).

Le montant de l'avenant n° 1 pour ces trois points s'élève à 2188.56 € HT soit 2626.27 € TTC. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer cet avenant, ce qui est accepté à l'unanimité.

Travaux d'aménagement de l'agence postale communale

Monsieur le Maire rappelle qu'initialement aucune entreprise n'a été retenue pour la serrurerie (rambarde) et la peinture. Des devis ont été obtenus pour la serrurerie.

Monsieur le Maire propose de retenir le devis de Techmétal d'un montant de 4100.02 € HT soit 4920.02 € TTC. Le devis de Techmétal est accepté à l'unanimité.

Peinture : Pour le moment aucun devis ne peut être présenté au conseil municipal.

Ligne téléphonique pour le monte-personne : carte GSM

Pour le bon fonctionnement du monte-personne, un système doit être installé pour permettre à toute personne l'utilisant d'appeler les secours. Une ligne téléphonique - ou système GSM- doit être installée. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de Ermhes d'un montant de 188 € HT, soit 198.34 € TTC pour l'installation du kit GSM (l'abonnement et la carte SIM sont à la charge de la commune).

En accord avec la Poste, l'Agence Postale Communale ouvrira le 7 mars 2019.

Collège Paul-Harel : demande de subventions

- Activité piscine

Les cours de natation en 6ème sont des enseignements obligatoires dans le programme d'Education Physique Sportive et Artistique. L'accès de la piscine de Mortagne-au-Perche est pris en charge par le Conseil Départemental mais le trajet reste à la charge du Collège. Le coût du transport s'élève au total à 1.890 €. Le collège sollicite une aide financière au prorata du nombre d'enfants de la Commune concernés par cette activité.

Cette année, douze jeunes Bretoncellois sont en classe de 6ème au Collège Paul-Harel. L'an passé une participation de 10 € avait été accordée par enfant. Le Conseil municipal accepte de verser la somme de 120 € pour l'activité piscine de ces 12 jeunes.

- Voyage à Rome

Le Collège Paul Harel organise pour les élèves latinistes de 4ème et 3ème un séjour linguistique à Rome du 5 au 10 mai 2019.

Le coût du voyage s'élève à 443.74 € par élève. Cet établissement souhaite abaisser la participation des familles à 322 € et sollicite de ce fait une aide de 30 € par élève concerné. Trois jeunes Bretoncellois sont concernés. La participation serait donc de 90 €. Le Conseil municipal accepte de verser la somme de 90 € pour le voyage à Rome de ces 3 jeunes.

- Voyage à La Bourboule

Le Collège Paul Harel organise dans le cadre des programmes de sciences physiques et chimiques et de SVT pour les élèves de 5ème un séjour en Auvergne, à la Bourboule du 25 au 30 mars 2019.

Le coût du voyage s'élève à 386.9 € par élève. Cet établissement souhaite abaisser la participation des familles à 267 € et sollicite de ce fait une aide de 30 € par élève concerné. Douze jeunes Bretoncellois sont concernés. La participation serait donc de 360 €. Le Conseil municipal accepte de verser la somme de 360 € pour le voyage à La Bourboule de ces 12 jeunes.

- Activité UNSS

Le Collège Paul Harel sollicite une participation des communes pour l'association sportive (UNSS). L'année dernière la somme de 15 € a été accordée par enfant. Cette année, dix jeunes Bretoncellois sont concernés. La participation serait donc de 150 €. Le Conseil municipal accepte de verser la somme de 150 € pour l'activité sportive de ces 10 jeunes.

Divers

- Communauté de Communes Cœur du Perche : Point d'étape PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Le PADD (*Projet d'Aménagement et de Développement Durables*) a été approuvé. Le règlement est en cours de finalisation ainsi que le zonage

La Commission PLUI étudie actuellement les «opérations d'aménagements programmés» Les zones d'activités de la SCAEL et route de St Victor (pour aménagement futur) sont maintenues.

Monsieur le Maire indique qu'une zone de 2.5 ha qui appartient à l'Etat aux Arcis, Commune de Sablons sur Huisne sera classée en zone activité.

Pour rappel, le 1er février à 19 h à la Communauté de Communes aura lieu la présentation du zonage et du règlement.

- Expérimentations territoriales pour réinventer le service public de proximité

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes Cœur du Perche a été choisie par le Ministère pour mener une expérimentation. Différentes réunions et ateliers ont été organisés afin de trouver des solutions pour améliorer le service au public.

Le modèle d'un agent, portant l'engagement de résolution des demandes des usagers, a été validé.

L'objectif de ce modèle expérimental retenu est de concevoir l'agent 'type' capable de traiter toutes les demandes des usagers à proximité de son lieu de résidence afin de concrétiser l'engagement de résolution

des demandes avec le moins de déplacement et contacts possibles.

Quelle que soit sa demande, un usager peut se rendre dans un service public de proximité appelé «Réseau Marianne» pour y rencontrer un Agent Marianne qui va l'aider à résoudre plus simplement toutes ses demandes administratives.

L'agent Marianne est un «privilegié» pour l'usager qui a son nom et ses coordonnées (mail, téléphone).

L'agent Marianne renseigne l'usager sur le suivi et la résolution de la demande, il le contacte pour l'en informer et s'assure que ses besoins ont bien été traités.

Si l'agent généraliste dispose de la réponse à la question posée, des compétences et éléments nécessaires, il opère une prise en charge de la démarche en ligne : constitution du dossier, recueil des pièces nécessaires, visibilité sur le processus de traitement...

Pour les questions et les problématiques les plus techniques et/ou les plus complexes de prise en charge, l'agent Marianne soumet la demande de l'usager auprès d'un référent Marianne dans l'organisme pertinent.

Monsieur le Maire demandera aux secrétaires si elles sont volontaires pour être agent Marianne. L'expérimentation durera six mois et sera généralisée à la France entière si elle est concluante.

Rapport TE 61 sur les bâtiments

Le TE 61 a effectué une étude énergétique sur l'ensemble des bâtiments de la Communauté de Communes. Il faudra surtout intervenir sur l'isolation des écoles du territoire de la Communauté de Communes du Perche Rémalardais. Le document sera transmis par mail aux conseillers municipaux

Aménagement du carrefour du Printemps

Madame Haye présente une proposition d'aménagement du carrefour du Printemps. Un devis de 6 Pierres Paysages est étudié. Les agents communaux pourront être associés à la confection de cet aménagement paysager. Une décision sera prise ultérieurement après consultation de ces derniers.

Ligne de trésorerie

De nombreuses subventions (170 000 €) ont été accordées. Elles ne seront perçues qu'après la fin des travaux. Monsieur le Maire demande l'autorisation de souscrire une ligne de trésorerie pour six mois à hauteur de 150 000 €. Monsieur Chérot est chargé de contacter les organismes financiers.

Pour information

Madame le Préfet a arrêté la liste des membres des

commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales. Bretoncelles : titulaires : Mme Hée, Mme Sanchez, Mme Haye, M. Lemonnier, Mme Bâcle, suppléants : M. Christophe, M. Chérot, M. Chevée

Organisation Réunion Grand Débat

4 thèmes :

- Organisation de l'Etat et des services publics
- Démocratie et citoyenneté
- Transition écologique
- fiscalité et dépenses publiques

Messieurs Lambert, Chérot, Chevée et Lemonnier sont chargés de l'animation.

Pompiers

Cérémonie de la Sainte Barbe. Monsieur le Maire regrette le peu de conseillers municipaux de la liste majoritaire présents à la cérémonie de la Sainte Barbe.

Dates à retenir

- **1 er février : PLUI**, réunion publique à 19 heures, locaux de la Communauté de Communes Cœur du Perche
- **5 février à 17 heures : commission cadre de vie**
- **6 février à 18 heures, salle des Fêtes : Réunion Grand Débat** (Préparation le 5 février à 18 heures)
- **22 février à 17 h 30 : réunion publique Agence Postale Communale salle Gauthier-Lapierre**

Réunion du 1er mars

Remerciements de M. le Maire aux animateurs des deux Grands Débats et aux élus qui ont participé en qualité de «débatteurs»

Ligne de trésorerie

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à souscrire une ligne de trésorerie à hauteur de 150.000 €. Monsieur le Maire informe qu'il a retenu la proposition du crédit mutuel, au taux de 0.90 %. La commission initiale de réservation s'élève à 150 €. Le coût total pour l'année sera au maximum de 1.400 €

Pour rappel, cette ligne de trésorerie est due aux nombreuses subventions obtenues sur les différents projets dont les versements sont liés au règlement complet des factures.

Couverture de la piscine : subvention du Conseil Départemental

Un dossier prévoyant l'aide financière de la Région et du

Département a été adressé à la Région uniquement, pensant que la Région gérait pour les deux administrations. Or, il fallait déposer également un dossier auprès du Conseil Départemental. Une délibération sollicitant une subvention du Département à hauteur de 20.000 € doit être prise pour régulariser le dossier, ce que le Conseil municipal accepte. Pour mémoire, le montant de la subvention de la Région est de 21.694 €.

Travaux d'aménagement de l'Agence Postale Communale

- Peinture

Plusieurs devis ont été reçus. La proposition de Raphaël Peinture a été retenue pour un montant de 7539.30 € TTC. Le conseil municipal accepte cette offre.

- Plus et moins-values

Marché Entreprise Vergnaud : certains postes n'étaient pas prévus dans le marché initial tels que la fourniture et la pose des clous podotactiles et la création des bandes visuelles pour les malvoyants sur le nez des marches... le montant supplémentaire des travaux s'élève à 3.684,42€ TTC. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant avec l'entreprise Vergnaud

- Téléphonie

Le standard téléphonique de la mairie a près de 20 ans. Des devis ont été demandés. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de EET Services de Chartres d'un montant de 2.772€ TTC, ce que le Conseil municipal accepte.

Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

Suite à la proposition de l'architecte pour la phase diagnostic/faisabilité financière, le Conseil Municipal, après analyse et présentation de Monsieur le Maire, décide de valider à l'unanimité :

- la construction d'une MAM en totalité par une extension du bâtiment actuel
- l'aménagement d'un T3 dans les locaux actuel de la poste
- l'isolation complète du bâtiment actuel.

Ces décisions sont néanmoins tenues à une condition préalable, celle d'obtenir à minima une DETR (*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*) pour la MAM. En cas de non obtention, le projet devrait être revu dans sa globalité.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de DETR .

Plateformes ordures ménagères/tri sélectif

Pour l'installation des conteneurs à la Godefraise, il est nécessaire d'acquérir une parcelle de terre appartenant à

M. Yves Savard et de prévoir le bornage.

Le Conseil municipal accepte

- d'acquérir une parcelle de 45 m² appartenant à M. Yves Savard pour la somme de 250 €
- de prendre en charge les frais de bornage s'élevant à 504 € TTC (le devis du Cabinet Hermand est accepté)
- d'autoriser Monsieur le Maire et les adjoints à signer l'acte administratif qui sera rédigé. Les frais liés à cet acte seront à la charge de la commune.

Un devis a été établi par l'entreprise Marchand pour le terrassement afin d'aménager les plateformes devant recevoir les conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif. Le devis d'un montant de 7.198,20 € TTC est accepté pour l'aménagement des trois plateformes : Cité de la Booz, La Grande Fosse, la Godefraise. Les trois autres plateformes prévues, place de la Gare, route de Saint-Victor et La Malardière, ne nécessitent pas de travaux de terrassement.

Élagage à la scie

Un devis a été demandé à ETA du Perche pour l'élagage à la scie des chemins avec l'enlèvement des branches. Il s'élève à 3.780 € TTC.

Subventions 2019

Les bilans 2018 des associations et budgets prévisionnels 2019 ont été déposés en mairie. Le Conseil municipal est invité à voter les subventions 2019. Voir le tableau des subventions votées à la fin du présent compte rendu.

Régie Assainissement : prestations

SATTEMA (*service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques*), **convention**

Par délibération en date du 7 juin 2013, le Conseil municipal a sollicité les prestations du SATTEMA du Conseil départemental.

Le tarif applicable est de 0,842 € par habitant DGF (dotation globale de fonctionnement) pour l'assainissement collectif, soit 1.422,14 € pour l'année 2019.

La convention arrive à échéance le 31 mars 2019. Des évolutions réglementaires à venir vont modifier les missions d'appui technique apportées aux collectivités par les Départements. Le Conseil Départemental propose de prolonger la convention en cours par avenant jusqu'à l'application de ce décret.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant à la convention.

Extension du réseau électrique à la Rue

Emmanuel Godinot a déposé un dossier de demande de permis de construire pour un bâtiment de 300 m². Cette

construction nécessite une extension du réseau électrique. Après consultation des services instructeurs, il s'avère que le coût est pris en charge par le pétitionnaire selon l'article L332-8 du Code de l'urbanisme.

CdC : expérimentation service public

L'expérimentation services publics + du Perche va être lancée en avril. Des agents des communes de Bretoncelles, Rémalard-en-Perche, Berd'huis, Perche-en-Nocé acceptent cette mission. Les agents traiteront les demandes des usagers en ligne ou en physique. Ils pourront faire, avec ou pour l'utilisateur, les démarches, l'aider à constituer un dossier et l'accompagner dans l'exécution de sa démarche.

Un référent de chaque administration (DDFIP -*direction Départementale Finances Publiques*-, CPAM, CAF, CARSAT -*Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail*-, MSA, Pôle Emploi, Mission Locale, Conseil Départemental, DDT -*Direction Départementale des Territoires*-) a accepté d'aider les agents dans leurs missions.

À l'issue de la période d'expérimentation de trois mois, si celle-ci est concluante, ce service sera mis en place sur tout le territoire français.

Divers

- Aménagement du Carrefour du Printemps

L'aménagement de ce carrefour sera réalisé par l'entreprise 6 Pierres Paysagères et les employés communaux. Le devis de l'entreprise est accepté pour un montant 12.370,15 € TTC

- Saison culturelle avec Halem Théâtre

Monsieur le Maire présente le programme de la saison culturelle arrêté par la commission. Le Conseil municipal décide de fixer les prix suivants pour les entrées :

- Cinéma : 6 € pour les adultes, 3 € pour les enfants de moins de 12 ans
- Théâtre : 8 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 12 ans
- Proposition d'une carte de réduction (à déterminer)

Le déficit de la saison culturelle sera pris en charge par la commune.

- Tarifs du repas des anciens :

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les prix des repas pris par les conjoints âgés de moins de 70 ans (10 €) et par les invités (20 €)

- Demande de la Boule Bretoncelloise

La toiture de l'abri des boules doit être refaite. Le Conseil municipal décide de participer pour moitié à l'achat des fournitures (tôles...) soit à hauteur de 450 €.

- Piscine : recrutement

Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré les enseignantes pour l'organisation de l'activité piscine pour les enfants des écoles. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de juin, la piscine serait réservée au scolaire. Le recrutement d'un BNSSA (*Brevet d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation*) est nécessaire.

Monsieur le Maire précise que le surveillant de baignade ne prend pas en charge de groupe d'enfants, et lance un appel aux bénévoles qui souhaiteraient accompagner les enfants.

- Recrutement d'un saisonnier pour l'entretien des espaces verts

Monsieur le Maire propose de recruter un saisonnier pour 24 h/semaine à compter du 18 mars 2019. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

- Villes et villages fleuris

Les communes membres du Conseil National des Villes et Villages fleuris doivent s'acquitter d'une cotisation obligatoire. Le montant pour Bretoncelles est de 175 €.

Dates à retenir

- 19 mars à 18 h : commémoration ACPG
- 29 mars à 17 h 30 : inauguration Agence Postale Communale et visite du point 'I' (*informations touristiques*) au Café des sports
- 10 avril à 20 h : réunion du Conseil municipal
- 14 avril : mpp et parcours du coeur
- 28 avril : Repas des anciens
- 5 mai : mpp et marché aux fleurs

Le principe du marché aux fleurs est de permettre d'acheter à prix coûtant les pots et les fleurs. Le terreau sera offert lors de l'achat de jardinières. Plusieurs partenaires ont accepté de participer : Soparco, Conter Fleurettes.

D'autres ont été invités (l'atelier vannerie (club de loisirs), Les Fleurs de Coulonges, 6 Pierres Paysages)... en attente de réponse.

Une exposition ferroviaire est organisée à la salle des fêtes ce même jour.

Droit de préemption

- Immeuble M. Bruno Pelletier (Garage Geslain), 1 rue Ernest-Sagot
- Immeuble de M. Martial Sagot (Garage DB Auto), ZA la Croix-des-Chênes

Le Conseil décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces deux dossiers.

Divers

- Smirtom : Monsieur Chevée effectue le compte-rendu de la réunion. Le prix facturé aux communes sera de 10 €

et 14 €. Il sera possible de déposer dans les déchetteries les matériaux contenant de l'amiante à condition que les plaques soient filmées.

- La Commission Sécurité s'est réunie pour réfléchir sur le stationnement route de Saint-Victor.
- Chemin du Val : le fossé sera reprofilé et le chemin empierré.

Subventions 2019

nom des associations	vote
A.C.P.G.	300
Club Loisirs retraités	300
A.B.E.L.	150
Plumes et talents	500
Plumes et talents salon	
ADI	1.500
Au clair de lune	600
Halem théâtre	
la Pélerine	300
A.P.E.	2.000
Bretoncelles patrimoine N.	1.200
Pongiste Cœur du Perche	1.000
Gymnastique d'entretien	150
GV/GFB	150
Badminton	1.300
Bille de Clown	1.000
Bille de clown sub. except.	
Les perchés du Art tae	860
collège Paul Harel (voyage)	210
collège Paul Harel (golf)	
UNSS	150
Collège Paul Harel Piscine	120
Etudiants lycée	200
Séjours scolaires	200
Harmonie Condé	150
Chorale Perche Rém.	150
Cercle Généalogique	50
Prévention routière	30
les restos du cœur	250
FDGDON	375,53
ASS ASP PERCHE	20
Croqueurs de Pommes	40
Etrier Bretoncellois	800
Foyer R Berd'huis danse	320
Divers	1.844,47
Fondation du patrimoine	120
judo Rémalard	160
Total général	16.500

Réunion du 10 avril

Régie Eau

Affectation du résultat 2018

L'affectation se calcule ainsi :

Déficit d'investissement + Restes à réaliser Dépenses - Restes à réaliser Recettes

$$3.35 + 0 - 0 = 3.35 \text{ €}$$

L'excédent de fonctionnement de 2018 s'élève à

26.035,88 €. La somme de **3.35 €** est prise sur cet excédent et est inscrite à l'article 1068 «Réserves», le reste (26.032,53 €) est inscrit au chapitre 002 «Résultat de fonctionnement reporté».

- Vote du budget 2019

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel.

Le projet de budget primitif de la Régie eau présenté pour 2019 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 155.700,00 €

Section d'investissement (dépenses et recettes) : 38.248,00 €

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2019 de la régie eau.

Régie assainissement

Affectation du résultat 2018

L'affectation se calcule ainsi :

(Restes à réaliser Recettes + Excédent d'investissement)

$$\text{- Restes à réaliser Dépenses : } (0 \text{ €} + 25.911,07 \text{ €} - 0 \text{ €}) = 25.911,07 \text{ €}$$

Il n'est donc pas nécessaire d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement

L'excédent de fonctionnement de 2018 s'élève à **34.460,56 €**. Cette somme sera inscrite au chapitre 002 «résultat de fonctionnement reporté».

- Vote du budget 2019

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel.

Le projet de budget primitif de la régie assainissement présenté pour 2019 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement (Dépenses et recettes) : 122.386,00 €

Section d'investissement (Dépenses et recettes) : 62.078,00 €

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2019 de la Régie assainissement.

Station service communale

Affectation du résultat 2018

L'affectation se calcule ainsi :

(Restes à réaliser Recettes + Excédent d'investissement)

$$\text{- Restes à réaliser dépenses : } (0 \text{ €} + 13.369,17 \text{ €} - 0 \text{ €}) = 13.369,17 \text{ €}$$

Il n'est donc pas nécessaire d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement

L'excédent de fonctionnement de 2018 s'élève à **10.395,71 €**. Cette somme sera inscrite au chapitre 002 «Résultat de fonctionnement reporté».

Vote du budget 2019

Monsieur le Maire présente le projet de budget de la station service qui s'équilibre ainsi

Section de fonctionnement (Dépenses et recettes) : 805.512 €

Section d'investissement (Dépenses et recettes) : 44.692 €

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2019 de la Station service communale.

Budget du Clos du Perche

Le budget présente un déficit de (276.112 €). Malgré la promotion «Cuisine», aucun terrain n'a été vendu. Monsieur le Maire propose de baisser le prix de vente des terrains à 35 € TTC le m², ce qui engendre une diminution d'environ 3.500 € par terrain. Le manque à gagner doit être compensé immédiatement par une subvention de la commune.

- Le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- de baisser le prix de vente des terrains
 - de fixer le prix à 35 € TTC le m²
 - de prévoir une subvention du budget communal d'un montant de 55.000 €
 - de voter le budget qui se décompose comme suit :
- Section de fonctionnement (Dépenses et recettes) : 605.322 €
 Section d'investissement (Dépenses et recettes) : 681.724 €

**Budget 2019 de la Commune
Affectation du résultat 2018**

L'affectation se calcule ainsi :
 Déficit d'investissement + Restes à réaliser dépenses - Restes à réaliser Recettes
 223.195,64 + 335.218,00 - 144.367 = 414.046,64 €
 L'excédent de fonctionnement de 2018 s'élève à **591.025,22 €**. La somme de **414.046,64 €** est prise sur cet excédent et est inscrite à l'article 1068 «Autres réserves», le reste (176.978,58 €) est inscrit au chapitre 002 «Résultat de fonctionnement reporté».

Investissements 2019

Monsieur le Maire présente le projet de budget d'investissements :

DEPENSES	total crédits ouverts	RAR	RECETTES	total crédits ouverts	DONT RAR
Séglilog	3695		DETR Mairie	40235	40235
Améngt mairie poste	110000	92350	LA POSTE	38470	
Piscine	13500	13500	SUBVENTION MAM		
MAM	720000		DEPT PISCINE	41700	41700
MATERIELS	65000	6657	REGION Piscine		
Vidéo protection	140000	118827	DETR piscine	29190	29190
carrefour Cx Chênes	85000	81223	Detr vidéoprotect	33242	33242
rue Sophie-Girard			FCTVA	55000	
rue Roger-Calbris	17081	17081	Affectation résultat	414046	
CONSTRUCTION	7000	5580	Virement	168279	
ENS	12000		Station service	5575	
Eglise	40000		BPN	20000	
CdC Chemin de la Martinière	6000				
Caution	3000		caution	3000	
Capital	75882		Amortissement	6148	
Cavurne cimetière	3500		zie		
Clos du perche			Emprunt	669969	
Déficit	223196				
TOTAL	1674854	335218	TOTAL	1 674 854	144 367,00

Agence Postale Communale : avenant 1 MGP (menuiserie générale du Perche)

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant N° 1 présenté par MGP comprenant :
 En plus-value : le ferme-porte sur l'entrée principale, le bouton moleté sur la porte du bureau, la serrure avec bouton moleté sur la porte des archives
 En moins-value : la porte de l'accueil et les plinthes en bois.
 Soit, au final, la moins value s'élève à 178,19 € HT

Achat de matériels : broyeur et aspirateur

Monsieur le Maire propose d'acheter un broyeur de branches pour un montant de 13.020 € TTC et un aspirateur de feuilles au prix de 6.798 € auprès de Perche Loisel Motoculture, ce que le conseil municipal accepte.

Lancement de la consultation des architectes pour la MAM

Monsieur le Maire demande l'autorisation de lancer la consultation des architectes pour la construction de la MAM, ce que le conseil municipal accepte.

Vote des quatre taxes

Considérant :

- La fusion de la CdC conduit à un lissage sur 12 ans, lissage qui voit la part de la CdC augmenter légèrement chaque année (+ 0.10 sur chaque taxe).
 - les bases augmentent également chaque année, et particulièrement en 2019, +2.2%
- Monsieur le Maire propose une diminution de 10.000 € sur l'imposition locale pour neutraliser cette hausse et présente la simulation calculée par la trésorerie de Mortagne-au-Perche

	En 2018	Proposition
Taxe d'habitation	11,03	11,03
Taxe foncier bâti	5,92	5,55
Taxe foncier non bâti	18,48	15,48
Produits attendus	289 924	279 981

Le Conseil municipal vote les taux proposés à l'unanimité soit :

Taxe d'Habitation	:	11.03 %
Taxe Foncier Bâti	:	5.55 %
Taxe Foncier Non Bâti	:	15.48 %

Vote du budget 2019

Monsieur le Maire présente le projet de budget de la commune qui s'équilibre ainsi
 Section de fonctionnement (Dépenses et recettes) : 1.149.196,00 €
 Section d'investissement (Dépenses et recettes) : 1.524.854,00 €

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2019 de la Commune

Indemnité de gardiennage de l'Église

Madame le Préfet rappelle dans son courrier du 12 mars 2019 que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Le point d'indice des fonctionnaires n'ayant pas été revalorisé depuis la circulaire ministérielle du 27 février 2018, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalent. Le plafond indemnitaire applicable est fixé pour l'année 2019 à 120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune, ce que le Conseil municipal accepte.

Personnel communal

- Création d'un poste d'adjoint d'animation pour 35 h semaine à compter du 1er mai 2019 et suppression du poste actuel de Jean-François Delaroque
- Autorisation de recruter un BEESAN à temps complet et de deux BNSSA (*Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique*) à temps partiel

Piscine : tarifs 2019

Projet de développement de l'activité piscine

Dès le 3 juin, les scolaires seront accueillis à la piscine les lundi, mardi, jeudi et vendredi en matinée et en début d'après midi. La piscine sera ouverte au public le mercredi et le dimanche de 14 h à 19 h.

L'objectif est de reconquérir les familles :

Un règlement plus contraignant en cas d'incivilités, (exclusion définitive dès la première insulte par exemple)

De nouveaux services

- Location bain de soleil/ Parasol (investissement environ 1.500 €)
- Aquagym (maître-nageur)
- Service « resto » comme à l'origine de la piscine avec « truck » ou commerçants locaux

Des tarifs plus attractifs et plus adaptés (carte 10 entrées, visiteurs moins chers,...)

Une campagne communication / plaquette / lieux accueils touristes

Une équipe de 3 maîtres-nageurs pour juin / juillet / août – Réunion le 18 avril

Accueil : besoin d'1 temps plein et ½ pour la

caisse/entrée

Vote des tarifs 2019

Le Conseil municipal décide de voter les tarifs suivants pour la saison 2019 :

Entrées journalières

moins de 3 ans	gratuit
3 à 16 ans	1,5 €
adultes à partir de 16 ans	3,- €
Visiteurs	1,- €

Cartes de 10 entrées

Enfants	10,- €
Adultes	23,- €

Location de matériels

Parasol	1,- €
Transat	2,- €

Communauté de Communes Cœur du Perche

PLUI

Monsieur le Maire indique que le Conseil Communautaire a arrêté le projet de PLUI. Les personnes publiques associées vont avoir trois mois pour émettre des observations, avant le lancement de l'enquête publique en août.

Convention de fond de concours pour les travaux de voirie : chemin de la Martinière

Le transfert de la compétence voirie de la Commune à la CdC implique que la CdC est en charge des travaux d'aménagement de la voirie.

Cependant, la réalisation des travaux d'aménagement de la voirie est conditionnée à la participation financière de la Commune.

Cette année, il est prévu d'empierre le chemin de la Martinière. Le coût total HT est de 11.880 €HT. LA commune prend en charge 50 % de cette somme soit 5.940 €.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention de fond de concours pour la réalisation des travaux sur le chemin de la Martinière.

Autres travaux réalisés par la CdC

- Curage des fossés et arasement : Les Marais, la Régeolière et la Gilardière
- Décaissement : Ardelain
- Bi-couche : le Buisson, le Chesnay la Malardière la Grande Fosse

SCOT—Les principales dispositions du DOO

(Document d'Orientation et d'Objectifs)

Le SCOT est maintenant applicable.

Proposition de contrat de maintenance :

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance avec EET Service pour

l'entretien de l'installation téléphonique de la mairie. Le coût annuel est de 324 € TTC.

Bureau de Poste : résiliation du bail des 10 et 13 avril 2016 à compter du 31 mars 2019.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la résiliation du bail avec La Poste à compter du 31 mars 2019 suite à la fermeture du bureau de la Croix-des-Chênes.

Exposition «village, des hameaux» : devis pour la réalisation de prises de vues avec un drone

Le vernissage de l'exposition aura lieu le 29 juin. Une trentaine de panneaux seront répartis autour de l'église, la Mairie, l'espace de loisirs... Afin de compléter les photos de M. Bonis, une dizaine de hameaux pourrait être pris par un drone. Le Conseil municipal retient la proposition de Droneos d'un montant de 350 € HT. (1 abstention)

SMIRTOM

Le SMIRTOM a changé le jour de collecte pour la campagne : VENDREDI, comme pour le bourg. Suite au bornage, la superficie de la parcelle à acquérir auprès de M. Yves Savard pour l'installation des bacs à la Godefraise est de 29 m².

Monsieur le Maire confirme qu'il n'y aura pas de conteneurs de tri sélectif installés à la SCAEL. En ce qui concerne le permis de construire accordé pour l'installation de citernes d'azote, Monsieur le Maire indique que toutes les administrations consultées (DREAL -Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement-, Préfecture, DDT...) ont émis un avis favorable. De ce fait, Il n'était pas possible de ne pas accorder l'autorisation de construire.

Divers

- **28 avril : repas des anciens**
- **Billets de trains** : il n'est plus possible d'acheter son billet de train auprès du contrôleur. Une convention a été signée entre la SNCF et le syndicat des buralistes pour la vente des billets. Si M. Pilarski ne souhaite pas mettre en place ce service, peut-on l'envisager à la Mairie ? Oui, pourquoi pas ?
- **Le portail du cimetière** ferme mal
- **Route de St Victor** : pose de deux panneaux «STOP» sur la route de St Victor pour ralentir les véhicules qui entrent à Bretoncelles: croisement avec la rue Roger-Poisson et Rue de la Passerelle
- **MPP : le 14 avril**
- **Prochaines réunions du Conseil municipal** : 5 juin, 5 juillet et 13 septembre.

Coeur du Perche

Communauté de communes

PLUI pour enquête publique

Lors du Conseil communautaire du 8 avril dernier, le conseil a arrêté le projet du plan local d'urbanisme intercommunal qui remplacera notre PLU actuel. Sa mise en place effective est toujours à l'horizon de début 2020.

Une nouvelle étape de consultation des personnes associées (État, chambres consulaires, Parc du Perche...) débute pour une période de 3 mois. Elle sera suivie de l'enquête publique où chacun pourra s'exprimer. À ce jour les dates exactes ne sont pas encore connues. A-priori cela sera au mois d'octobre.

Eau

Aucun changement prévu sur la gestion jusqu'en 2026.

Interpellé sur le sujet par plusieurs habitants desservis par le Syndicat du Pas-Saint-Lhomer, Mr le Maire rappelle que le Conseil municipal a voté à l'unanimité le non-transfert de la compétence à la CdC (comme l'ensemble des communes de Coeur du Perche) et qu'à ce jour aucun changement dans le mode de gestion n'est envisagé.

Les députés du Parlement européen sont élus par les citoyens des États membres de l'Union européenne lors des élections européennes.

Les prochaines **élections**

européennes auront lieu dans

les 27 États membres de l'Union européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. **En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.**

Pour pouvoir voter, il faut être Français, être âgé d'au moins 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

À Bretoncelles, le Bureau sera ouvert de 8h à 18h salle Gauthier-Lapierre, à la mairie.



Les services publics +

La commune de Bretoncelles s'est engagée depuis quelques semaines dans une expérimentation autour des services publics de proximité. Voici ce qui va peut-être vous aider demain.

Une expérimentation sur 3 territoires en France

La simplification des démarches administratives et l'accompagnement personnalisé des usagers par le service public font partie des priorités exprimées par les Français. Pour répondre à ce besoin de proximité de manière innovante, le Premier ministre a demandé à la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) de conduire une expérimentation « pour réinventer le service public de proximité » dans trois territoires: le **Perche**, la ville de Béthune et le 8^{ème} arrondissement de la métropole de Lyon.

Cette expérimentation appelée « Services Publics + » (SP+) a été lancée fin octobre 2018 sur notre territoire. Elle teste de nouvelles solutions pour simplifier et améliorer le service public de proximité en réduisant les déplacements et le nombre d'interlocuteurs pour réaliser ses démarches administratives.

Un objectif : vous aider dans vos démarches.

Pour vous, usagers, c'est la possibilité de bénéficier d'une aide de proximité dans un lieu unique pour :

- Être accompagné(e) dans vos démarches auprès des différentes administrations
- Recevoir une réponse individualisée et être informé(e) du suivi de votre dossier
- Être conseillé(e) sur les services publics et les démarches en ligne
- Constituer vos dossiers administratifs

Dès le 5 juin dans votre mairie de Bretoncelles

À partir de début juin 2019, vous pourrez vous rendre dans l'un des 5 points de contact **Services Publics +** de la Communauté de Communes Cœur-du-Perche :

- Mairie de Perche-en-Nocé
- Mairie de Berd'huis
- Mairie de Bretoncelles
- Mairie de Rémalard-en-Perche
- Maison de Services Au Public (MSAP) de Rémalard-en-Perche

D'autres points de contacts font également partie de l'expérimentation **SP+**, pour information :

- Agence Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Mortagne-au-Perche
- Maison de Services Au Public (MSAP) de Val-au-Perche

La construction de cette expérimentation associe depuis plus de 6 mois l'ensemble des acteurs du territoire : la Préfecture de l'Orne, la Sous-préfecture de Mortagne-au-Perche, les élus locaux, ainsi que des agents des collectivités concernées, de l'État et des opérateurs.

Des usagers locaux ont également contribué à la conception de cette nouvelle offre de services et il est temps à présent de vous associer pleinement à ce projet ambitieux.

Votre participation est essentielle pour la réussite de cette expérimentation et l'amélioration des "**Services Publics +**" se fera sur la base de vos retours.

Nous avons un grand défi à relever ensemble : créer des services publics de proximité plus efficaces et qui répondent à toutes vos attentes. Les résultats de l'expérimentation dans le Perche pourront en effet servir à d'autres territoires souhaitant s'engager dans une démarche similaire.

Les agents des **Services publics +**, formés depuis avril 2019, vous accueilleront dans les points de contact pour vous donner plus d'informations sur notre expérimentation et vous apporter toute l'aide de proximité dont vous avez besoin dans vos démarches administratives.

L'avis du maire :

Le Conseil municipal a été enthousiaste et a délibéré à l'unanimité pour intégrer cette expérimentation qui, je le rappelle, est totalement volontaire et sans aucun soutien financier à ce jour. Le besoin de proximité, exprimé au quotidien en mairie lors de vos visites, nous le connaissons bien et la possibilité de trouver en un seul lieu avec un seul interlocuteur un grand nombre de réponses me paraît une excellente chose. La mairie est le

lieu par excellence du service public de proximité. Associée avec notre agence postale, si cette expérimentation fonctionne, les Bretoncellois et les habitants des communes voisines verront le service public sous un autre angle.

J'ajoute que nos trois agents, Odile, Estelle et Natacha se sont volontairement engagées dans cette démarche. Je les remercie car c'est en plus du travail quotidien déjà assuré et en plus de l'agence postale ouverte début mars. Elles vous livrent les clefs pour bien comprendre...

Concrètement comment ça marche ? Les explications de nos expertes....

Pour quels type de services publics les usagers pourront être renseignés ?

Odile : une grande partie des services publics majeurs seront accessibles, la CPAM, la CAF, la CARSAT, Pôle Emploi, la DGFIP, l'ANAH, le conseil départemental ... chaque partenaire s'est engagé dans le réseau afin de garantir une réponse rapide aux usagers

Je ne suis pas à l'aise avec toutes les déclarations en ligne ou je ne comprends pas une question sur mon dossier comment interviendrez vous ?

Estelle : en vous accompagnant sur les différents sites partenaires en particulier services-publics.fr qui est une mine d'information. L'accompagnement pourra à terme se finaliser par une large autonomie. Nous ferons du sur mesure. A Bretoncelles nous avons la chance d'avoir un EPN ceux qui le souhaiteront pourront y découvrir avec plus de détail le fonctionnement de ces sites.

Comment sera protégé la confidentialité de mon dossier ?

Natacha : notre fonction de secrétaire de mairie engage déjà notre responsabilité et notre confidentialité, cela fait partie de notre métier. Vous aurez des codes d'accès personnels. En aucun cas nous ne sommes autorisés à divulguer des informations personnelles y compris aux élus en dehors des missions communales (Etat civil, urbanisme...)



Quelles compétences avez-vous pour répondre aux usagers ?

Odile : depuis quelques semaines nous suivons des formations actions avec les différents partenaires et les référents. Ces formations continueront pendant toute la période d'expérimentation et après si le service est pérennisé. Nous sommes confrontées à des mises en situation. L'objectif n'est pas de remplacer le travail des partenaires mais d'être un relais efficace. Notre engagement est d'obtenir une réponse...pas d'être omniscience. Chaque cas étant particulier et la législation évoluant sans cesse il est de toute façon impossible d'avoir réponse à tout.

Je viens en mairie quand je veux ou je dois prendre rendez-vous ?

Estelle : Dans un premier temps si la réponse est simple, d'ordre générale, elle vous sera donnée à l'accueil de la mairie le matin aux heures d'ouverture. Pour les réponses nécessitant une recherche ou une approche approfondie de votre dossier, un rendez-vous vous sera donné le mardi ou le jeudi entre 14h30 et 17h.



Relevés compteurs d'eau

Les agents municipaux passeront en mai et juin pour faire le relevé des compteurs.

Si vous êtes absents lors du passage, merci de prendre contact avec la mairie :

☎ 02 37 37 23 27

mairiebretoncelles@orange.fr

Tennis : location du court

Les réservations du court de tennis sont gérées par Aurélie, au **Café des Sports**, tous les jours de la semaine sauf le lundi
(pensez à vous organiser pour vos réservations du lundi)

Information aux habitants des extérieurs au centre-bourg de Bretoncelles

MODIFICATION DU MODE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS POUR LES HABITANTS DES EXTERIEURS AU CENTRE-BOURG

La dernière collecte des déchets ménagers en porte-à-porte, dans les bacs, aura lieu le **le vendredi 28 juin 2019**

Les points de « tri » existants se verront affecter des conteneurs pour les déchets ménagers :

- Rond-point rue Henri-Levier (près des services techniques)
 - Parking SNCF (OM en plus du tri)
 - Route de Saint-Victor (OM en plus du tri)

Des nouvelles plates-formes « tri » et « déchets ménagers » seront créées :

- La Malardière
- La Godefraise
- La Grande Forêt

Par ce changement, le SMIRTOM du Perche Ornaïs souhaite orienter l'ensemble des usagers vers un point unique de regroupement « déchets ménagers » et « tri ».

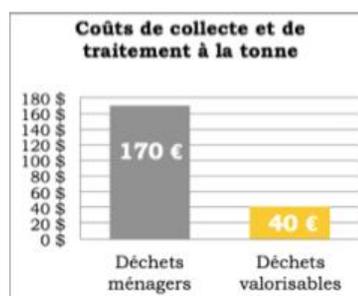
Quelques chiffres que nous devons connaître pour changer nos habitudes

En fin 2017, des caractérisations de nos déchets ménagers, réalisées par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), ont mis en avant les chiffres suivants :

- verre : 12 kg / hbt / an
- papier / cartons / emballages : 70 kg / hbt / an
- déchets verts : 22 kg / hbt / an

Sur l'ensemble de notre territoire, c'est + de 4 500 tonnes/an que nous pourrions recycler qui finissent à l'enfouissement.

C'est un surcoût de 585 000 € pour 2018 (et + d'1 million d'euros en 2025*).



La vente de matériaux recyclés et les aides perçues de Citéo (Eco-Emballages) permettent de maintenir des coûts de collecte et traitement très faibles pour les « déchets valorisables » contrairement aux « déchets ménagers » dont le coût de traitement et les taxes ne cessent d'augmenter.

Le tri n'est pas une mode, mais une réalité environnementale et financière.

Nous devons tous réagir et être acteurs du recyclage.

POUR PLUS D'INFORMATIONS VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU 02 33 25 55 87

Dépôts constatés dans et aux pieds des bacs de regroupement



Déchets valorisables dans les bacs



Rappel des consignes de tri

Les consignes de tri pour le conteneur à signalétique jaune

Les consignes de tri pour le verre





Repas des anciens

Le repas des anciens c'est tous les ans un peu la même rencontre et tous les ans différent :

- le menu,
- la déco,
- l'animation musicale,
- la météo,
- les connaissances que l'on a plaisir à retrouver,
- les lots du tirage au sort,

ont un goût de « déjà vu » mais avec chaque année de l'imprévu, de la surprise.

Les remerciements vont

- à Annick et Danièle, en charge de l'organisation de ce repas,
- au binôme de cuisiniers, Isabelle et Daniel, fidèles aux fourneaux, aux heures de préparation et au plaisir de faire plaisir aux 150 convives du jour,
- à Denis, dont la fidélité au lave-vaisselle a été infaillible,
- à l'équipe municipale augmentée de quelques aides permettant d'assurer une meilleure qualité de service (un BRAVO tout particulier au jeune trio efficace et souriant, Elisabeth, Raphaël et Alexandre !),
- au binôme Virginie et Luc qui, entre musique et chansons savent régulièrement apporter gaîté, animation... voire invitation à la danse,
- et à toutes celles et tous les invités qui ont répondu à l'invitation de l'équipe communale.

Le repas des anciens doit rester le rendez-vous de la bonne humeur et de la bonne chère !

Marie-Florence Duprieu

Pour plus de photos, nous vous invitons à aller sur le site de commune : <http://www.bretoncelles.fr>





Campagne « Fleurir la France » Concours des villes et villages fleuris

Mardi 23 avril, à l'Hôtel du Département à Alençon, Jean Lamy, conseiller départemental, a remis aux communes ainsi qu'aux particuliers les prix du 59e Concours des Villes et Villages Fleuris et du Concours des Maisons Fleuries.

- **La commune de Bretoncelles a reçu sa 1ère**  **au Prix spécial du Conseil départemental, 1ère dans la catégorie « communes de 1001 à 5000 habitants et 1ère dans la 2è catégorie arrondissement de Mortagne-au-Perche.**
- **Colette Tafoiry a reçu le 2è prix dans la 3è catégorie Maison sans terrain visible de la rue.**

C'est en délégation que les Bretoncellois sont allés recevoir leur récompense, David, Pierre, Annick, Colette et Remy.

Félicitations à Colette et à l'équipe municipale et... en route pour décrocher une 2è fleur, avec le soutien de tous les habitants de la commune !

Marie-Florence Dupriez





Dimanche 5 mai, une journée « formidable » à Bretoncelles

Succès inattendu !!!

L'opération **100 jardinières pour fleurir Bretoncelles** a rencontré un vif succès auprès des Bretoncellois. Pour rappel, cette opération initiée par la commission Cadre de vie permettait aux habitants d'acquérir une ou plusieurs jardinières à prix coûtant grâce à un partenariat original entre la commune, Conter Fleurette et la participation de l'entreprise Soparco.

Dès 8h, les services techniques étaient sur le pont pour installer le stand en ce jour de Marché de Producteurs, rejoint peu après par les élus qui ont également mis la main dans le terreau ! L'objectif a été largement dépassé puisque ce sont 150 jardinières qui ont été vendues... et près de 850 plants.

Nul doute que cette opération sera reconduite et que Bretoncelles sera en mesure de conquérir une deuxième fleur. En attendant, en vous promenant dans la commune, vous remarquerez sûrement les jardinières vertes de cette matinée où les sourires étaient au rendez-vous.

Merci à Tiffany, Aurore, Christophe, Pierre et aux entreprises Soparco et Pelletier motoculture.

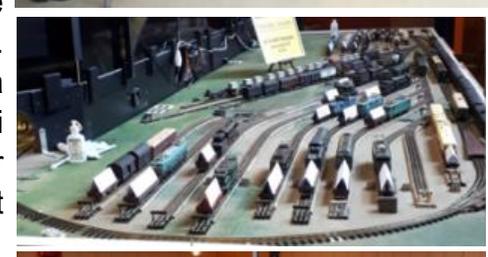
MPP

La saison des MPP s'est poursuivie en ce jour de marché aux fleurs avec une fréquentation record. L'ensemble des exposants présents (10) a validé la nouvelle organisation proposée par l'équipe municipale avec ce choix d'associer une animation aux MPP et, qui plus est, un dimanche matin, jour où les consommateurs ont le temps pour s'arrêter sur les différents étals.

Modélisme

Les amoureux des petits trains se sont retrouvés tout le week-end à la salle des fêtes pour une exposition ferrovière sous l'égide de l'association de modélisme de Montlondon. 430 curieux ou passionnés sont venus admirer les trains à vapeur des années 50 / 60 ou plus modernes... un vrai succès selon les habitués. Merci à Mr Louis pour avoir contribué à ces journées qui ont animé notre bourg et fait rêver petits et grands.

N'oubliez pas votre prochain rendez-vous, **le dimanche 9 Juin 2019** avec Erwan et son orgue de Barbarie



La vie de la Commune

Le Perche ornais a un nouveau conciliateur de justice

Depuis l'automne, le canton de Bretoncelles est doté d'un conciliateur **Jean-Claude Poirier**.

Un conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté qui a le pouvoir d'examiner certains contentieux civils et d'éviter une action en justice.

Écoute et dialogue sont les maîtres mots de la conciliation et la volonté de chacun sera toujours respectée. En cas de refus de conciliation, l'affaire est jugée devant le tribunal d'instance.

Le conciliateur tente de trouver **une solution amiable pour régler un différend entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.**

Il fait preuve de diplomatie et de psychologie pour désamorcer des conflits de voisinage ou bien d'autres différends.

Le plus souvent, les litiges sont entre voisins, clients et artisans...

La conciliation est un service gratuit et le conciliateur de justice est bénévole.

Monsieur Poirier assure pour le canton de Bretoncelles une permanence a la mairie de Berd'huis tous les 1er jeudi de chaque mois de 9h 30 à 12h **uniquement sur rendez-vous**(06 88 88 86 75 ou poirier.jeanclaud0263@orange.fr)



Pharmacie

Ouf Jean-Francois est de retour !!!

Le Petit Journal se réjouit du retour de notre cher pharmacien, dit JEFF. Après quelques semaines de convalescence nous sommes heureux de le retrouver derrière son comptoir.

À cette occasion, le Conseil municipal souhaite remercier ses collaboratrices (Nathalie, Kathleen et Léna) pour leur engagement à maintenir la pharmacie ouverte pendant cette période et en particulier pour la recherche d'un remplaçant. Pour rappel, une pharmacie ne peut rester ouverte que si il y a présence d'un pharmacien diplômé...

L'occasion également pour Mr le Maire de dénoncer ceux qui sont à l'origine de rumeurs sur l'éventuelle fermeture de la pharmacie... elle n'est pas à l'ordre du jour !!!! et la commune sera vigilante et agira le cas échéant.

Piscine

Notre piscine communale a changé avec la mise en place de la structure couverte. Le Conseil municipal, au-delà de l'accueil des scolaires en juin, souhaite reconquérir les familles qui ont délaissé peu à peu notre site en raison des incivilités de quelques-uns.

Un règlement plus strict sera appliqué dès l'ouverture avec des exclusions définitives prononcées en cas d'insultes, troubles avérés sur les baigneurs... et ce dès la première fois... les troubles-fêtes sont clairement identifiés : nous ne les laisserons pas gâcher le plaisir des familles... Pour rappel l'ensemble du site est sous vidéo-protection ; les auteurs de trouble seront rapidement confondus.

D'autres aménagements sont également prévus pour un meilleur accueil.

- Une ouverture au public dès le 3 juin les mercredis et dimanches en juin de 14 à 19h ainsi que les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 19h
- Des horaires plus étendus de 11h à 20h sans interruption en juillet et août...
- L'assurance d'avoir une eau toujours agréable grâce à la couverture... la piscine restera ouverte même s'il y a une petite averse...
- Des tarifs plus attractifs avec la mise en place d'une carte de 10 entrées permettant de ramener l'entrée Enfant à 1€ et l'entrée Adulte à 2.30€
- De nouveaux services avec la location à prix modique de bains de soleil et de parasols
- Une activité d'aquagym
- La mise en place d'une petite restauration

Trois maîtres nageuses se relayeront pour vous accueillir, Mylène notre MSN de l'an passé, Aurore Berthou et Camille Caillon





AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence postale communale

Depuis le 7 mars dernier...

... **l'agence postale communale de Bretoncelles** propose au public les produits et services suivants :

Produits et services postaux :

- Tous affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés)
- Vente de produits :
 - Timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques,
 - Enveloppes Prêt-à-Poster par lots
 - Emballages colissimo
 - Emballages à affranchir
 - Prêt-à-Expédier Chronopost France Métropolitaine
 - Pack déménagement, pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition
 - Fourniture d'autres produits postaux sur demande
- dépôt des objets y compris recommandés (*hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée*)
- retrait d'objets y compris recommandés (*hors poste restante, valeur déclarée et Chronopost*)
- dépôt des procurations courrier,
- services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité

Services financiers et prestations associées :

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite des 350€ par période de 7 jours,
- Retrait d'espèce sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire, dans la limite de 350€ par période de 7 jours
- Transmission au bureau centre de traitement direct selon les règles en vigueur :
 - des demandes de services liées aux CCP,
 - des procurations liées aux services financiers,
 - des versements d'espèces sur son propre compte



courant postal, dans la limite de 350€ par période de 7 jours,
- des versements



d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350€ par période de 7 jours.

• Transmission au centre financier pour traitement direct des demandes de dépôt de chèques sur CCP et comptes épargne.

Horaires d'ouverture (identiques à ceux de la mairie) :
du lundi au samedi, de 9h à 12h30

L'agence postale a été inaugurée le vendredi 29 mars en présence de **M. Olivier Bitz, sous-préfet de Mortagne, M. Vincent Segouin, sénateur, Mme Véronique Louwagie, députée, M. Ludovic Assier, Président de la commission départementale de présence postale, M. Gilles Havard, délégué aux relations territoriales de l'Orne du Groupe La Poste, M. Jean-Michel Bouvier, conseiller départemental, et Mme Séverine Yvard, conseillère régionale,**



Les travaux ont été financés à 50 % par la Poste et 30 % par l'État. Le reste étant payé par la commune qui en a profité pour faire une 2^e tranche des travaux d'isolation. L'ancien bureau de Poste deviendra une Maison d'assistantes maternelles (MAM).

Aux guichets, vous trouverez 'nos' fidèles Odile, Estelle et Natacha qui, formées en bonne et due forme, sauront répondre à vos questions et à vos besoins.

MFI D



Métiers d'aujourd'hui à Bretoncelles

Du blé au pain... et aux gâteaux

Paroles de boulangers-pâtisseries

Une profession... L'artisan boulanger Bretoncellois commence son travail de la pâte à partir des farines du Perche. On utilise le levain naturel qui, selon la météo, lève plus ou moins vite. La cuisson dans le four à bois est une valeur ajoutée, que son chauffage soit direct ou indirect. La gamme des pains est aujourd'hui très étendue. Le plaisir de satisfaire la clientèle compense largement l'amplitude horaire de ce métier. On travaille par amour et on avance grâce aux projets de développement.

Des métiers... Pour les uns, on souligne que la vente du pain de tradition, notamment la baguette du Perche est en plein essor. Le matériel a aussi beaucoup évolué et permet, comme la fontaine à chocolat, de gagner du temps. La création de pâtisseries comme le « percheron » à partir d'une ancienne recette est l'autre volet du métier. Pour les autres, on observe que la fabrication de pains est uniquement manuelle à partir du blé issu de l'agriculture biologique sans produits phytosanitaires. Les qualités de conservation et nutritionnelles de ces pains attirent une clientèle spécifique, par exemple celle qui privilégie les sucres lents dans son alimentation.

Hier... A la campagne, tout comme dans le hameau de La Dougère par exemple, chaque famille fait son pain dès le 13^{ème} siècle dans le fournil, pièce attenante au four où l'on pétrit la pâte. Cette cuisson



à u four seigneurial est interdite dans les villes où la production du pain est le monopole de plusieurs métiers au Moyen Âge. Les *blatiers* procurent la farine aux boulangers qui pétrissent la pâte et

les *fourniers* cuisent le pain. Ils doivent travailler même le dimanche et n'ont pas le droit de faire des gâteaux, pratique réservée depuis le 13^{ème} siècle à la corporation des *oublieux* qui tiennent boutique et fabriquent des petits fours, gâteaux, gaufres,

pâtés en croût

e à la viande, au saumon et à l'anguille. Les *oublies* sont vendues dans la rue par les marchands ambulants.

Saint patron... Comment parler de l'histoire du pain sans parler de son saint patron fêté le 16 mai ? La légende de Saint Honoré, né au 6^{ème} siècle, patron des boulangers, raconte qu'au moment d'annoncer à sa nourrice son souhait de devenir prêtre, elle était en train de faire cuire son pain. « Et quand ma pelle aura cuire son pain. « Et quand ma pelle aura des feuilles, tu seras évêque ! », se moqua la brave femme. Le jour où il devint évêque, joignant l'affirmation au geste, elle planta dans la cour la pelle de four embrasée qui s'épanouit en un mûrier porteur de feuilles et de fruits. En souvenir de ce miracle associé à la fabrication du pain, en 1202, un boulanger offrit neuf arpents de terre pour construire une chapelle à Saint Honoré.



Un grand merci à Isabelle et Christophe Barbatte, ainsi qu'à Frédéric Meilliand, Théotime Orioux et Fantine Olivier

Propos recueillis par Françoise Leblond



État civil

Ils sont venus :

le 8 janvier, Victor FONTAINE

le 4 mars, Raphaël GILLET

Ils nous ont quittés :

le 16 janvier, Jean-Michel ARTUS, 62 ans

le 19 janvier, Jaqueline COSTE, née FONTI, 85 ans

le 20 janvier, Renée COQUEL, née BENEZIT, 93 ans

le 28 janvier, André DAVOUST, 82 ans

le 20 février, Georges MALO, 79 ans

le 27 février, Madeleine MEUNIER, née BRUNET, 94 ans

le 6 mars, Yvonne EVRARD, née DESVAUX, 83 ans

le 24 mars, Jacqueline QUESNEL, née CALTON, 92 ans

le 30 mars, Denise PAGENAUD, née TRIGOLET, 102 ans

le 1er avril, Louissette BLONDEAU, née BOISSEAU, 90 ans

le 28 avril, Jeannine PROVOST, née FOURMY, 87 ans

Assistantes maternelles agréées

Mme AUBRY Line

5 la Malardière ☎ 06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

6, résidence La Pezassière ☎ 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle ☎ 02 18 00 60 95/06 22 43 41 79

Mme LEGER Séverine

Plaisance ☎ 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

1, Clos des Brissetières ☎ 02 37 37 26 66

Mme PICHOS Evelyne

4 résidence de la Corbionne ☎ 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

7, Jonville ☎ 06 49 95 76 33

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger-Calbris ☎ 02 37 37 27 94

Mots croisés (solution page 43)

Horizontalement

1. Mère, dans un couvent de religieuses
2. Fondées
3. Être supérieur - Grand lac américain
4. Cylindre à cartouches - En bas d'un courrier
5. Rouge anglais - Monnaie de compte de la communauté européenne
6. Rebelle aux normes sociétales - Brillant
7. Première partie du nom composé d'un port vietnamien - Grand arbre à feuilles dentelées
8. Force passive chinoise - Enlèvement
9. Influences réciproques - Symbole tournant
10. Refus slave - Un des déguisements préférés des fillettes

Verticalement

- A. Effondrement subit (*pathol.*)
- B. Peuvent être de valeur, de formation ou de recherche (*subst. plur.*) - Confirmation (*conjonction*)
- C. Nom d'emprunt
- D. Pochette - Bébé canin
- E. S'esclaffer au participe passé - Grand plat provençal en terre (*plur.*)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3					■					■
4					■		■			■
5				■		■	■			
6								■		
7		■				■				
8		■				■				
9								■		
10					■		■			

- F. En outre, de plus - Était (*préfixe*)
- G. Voie publique prise en sens inverse - À l'époque, au moment de, (*adv*)
- H. Bâton (*retourné*) garni de fer - Dieu égyptien
- I. Opération bancaire
- J. En matière de - Canal vésical



Halem Théâtre et la commune



Qui êtes-vous, Halem Théâtre ?

Nous sommes une compagnie de spectacle vivant basée à Bretoncelles depuis 4 ans maintenant. La compagnie oriente son travail de création et de production sur 4 axes :

1- Des spectacles à l'image du monde pluriel que nous défendons, riche de sa diversité et de ses nombreux talents. Notre équipe est composée d'artistes pluridisciplinaires, polyglottes (19 langues parlées ou chantées dans "Sea Reines le Récital ») et pluri-éthniques car nous voulions raconter autrement.

2- L'ouverture sur le monde grâce à la promotion des langues étrangères. En milieu scolaire, nous faisons venir des comédiens professionnels du Royaume Uni pour jouer des spectacles drôles et interactifs en Anglais dans les collèges.

3- Notre troisième axe de travail est l'écocitoyenneté. "La Beauté du Monde", que nous jouerons bientôt à Bretoncelles, mis en scène par François Rollin, raconte avec humour et fantaisie l'histoire d'un postier qui reçoit une mission des extraterrestres pour sauver l'écosystème de notre planète Terre.

4- le lien social et transgénérationnel avec des animations chantées à l'orgue de Barbarie que les Bretoncellois ont pu découvrir lors des marchés de producteurs.

Pourquoi proposer une programmation culturelle?

Nous avons, depuis longtemps, envie de plus nous investir dans le village. Il nous fallait du temps pour développer nos premiers objectifs mais avec sa salle des fêtes, l'activité économique du village et le soutien de la mairie depuis le début de notre activité, nous savions que

des projets pouvaient être développés. Proposer simplement nos spectacles à la mairie ne nous intéressait pas. En revanche, investir la salle des fêtes de façon régulière est assez excitant pour une compagnie de spectacle.

Enfin, nous avons pensé que l'idée d'une programmation à l'année de cinéma



et de théâtre pouvait être une occasion supplémentaire pour les Bretoncellois de se retrouver. Nous avons donc trouvé des spectacles de qualité, sélectionnés des films récents ayant

la même qualité que les choix de spectacles : des films tout publics, qui puissent parler au plus grand nombre, tous âges confondus. Les spectacles sont souvent humoristiques, avec plusieurs seul-en-scène et quelques spectacles musicaux, découverts au festival d'Avignon, dans les festivals d'humour où nous sommes régulièrement invités, ou tout simplement à Paris.

Comment la municipalité a-t-elle réagi à votre proposition?

Magnifiquement. Nous avons préparé une maquette de programmation, comme les lieux culturels les proposent pour présenter leurs programmations annuelles, mais nous avons aussi établi un budget prévisionnel à l'équilibre sur les dépenses, tirées au plus juste, et les probables entrées d'argent. Et bien qu'il soit à l'équilibre, il reste prévisionnel et il faut savoir que c'est un réel engagement et un réel pari pour une commune comme Bretoncelles. Le Maire, suivi par le Conseil municipal nous ont accordé leur soutien sans attendre. Tout s'est ensuite très vite accéléré et nous avons le plaisir aujourd'hui de vous présenter le début de programme sur la page suivante. David Lambert en a parlé aux vœux de la nouvelle année 2019. Une semaine après, en revenant, nous avons ressenti immédiatement l'engouement des Bretoncellois. Tout est maintenant fait pour que les Bretoncellois se retrouvent autour d'un verre tout en découvrant des artistes drôles et touchants.

Malou Vigier & Erwan Fouquet



Programmation 2019

Samedi 14 septembre à 20h30 :

un film **Le sens de la fête**

- de Olivier Nakache et Eric Toledano, réalisateurs du film "Intouchable"
- avec Jean Pierre Bacri, Gilles Lellouche, Jean-Paul Rouve.

Max est traiteur depuis trente ans. Des fêtes il en a organisées des centaines. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château du 17e siècle, un de plus, celui de Pierre et Hélène. Comme d'habitude, Max a tout coordonné, mais la loi des séries va venir bouleverser un planning sur le fil où chaque moment de bonheur et d'émotion risque de se transformer en désastre ou en chaos.



Samedi 28 septembre à 20h30 :

un film : **Le Brio**,

- De Yan Attal, avec Daniel Auteuil et Camélia Jordana
- César du meilleur espoir pour Camélia Jordana

Neïla Salah a grandi à Créteil et rêve de devenir avocate. Inscrite à la grande université parisienne d'Assas, elle se confronte dès le premier jour à Pierre Mazard, professeur connu pour ses provocations et ses dérapages. Pour se racheter une conduite, ce dernier accepte de préparer Neïla au prestigieux concours d'éloquence. A la fois cynique et exigeant, Pierre pourrait devenir le mentor dont elle a besoin... Encore faut-il qu'ils parviennent tous les deux à dépasser leurs préjugés.



Samedi 12 octobre à 20h30 :

une soirée de théâtre musical :

Le malade imaginaire en La Majeur

On swingue, on chante, on se dispute, on tousse, on rit mais surtout, comme dans toutes les



comédies du grand Molière : On s'aime !

Argan est persuadé d'être l'homme le plus malade du monde. Afin de s'assurer un secours quotidien et durable, il a décidé de marier sa fille à un médecin. Mais celle-ci ne compte pas se laisser faire...

Quatre artistes pour dix rôles, un malade imaginaire mais des enjeux bien réels, des mélodies entraînantes accompagnées au piano, pour une adaptation légère et inattendue.

Samedi 19 octobre à 20h30 :

un film : **Marguerite**

- 4 Césars pour ce film de Xavier Giannoli dont meilleure actrice pour Catherine Frot.
- Le Paris des années 20.

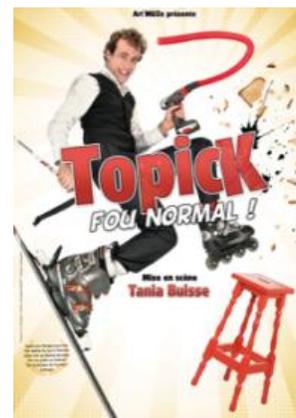
Marguerite Dumont est une femme fortunée, passionnée de musique et d'opéra. Depuis des années elle chante régulièrement devant son cercle d'habitues. Mais Marguerite chante tragiquement faux et personne ne le lui a jamais dit. Son mari et ses proches l'ont toujours entretenue dans ses illusions. Tout se complique le jour où elle se met en tête de se produire devant un vrai public à l'Opéra.



Samedi 2 novembre à 20h30 :

une pièce de théâtre humoristique : **TOPICK**

Pour le deuxième rendez-vous théâtral de cette première saison, nous avons choisis de faire venir ce "fou normal" qui écume les festivals d'humour de toute la France. D'un cours de ski sans neige au record du monde de vitesse sur place, Topick chamboule la société en détournant les indicateurs de réussite. Alliant humour visuel et verbe espiègle, ce fou normal vous embarque dans son spectacle atypique et déjanté où une action, même anodine, devient un véritable défi ! Un spectacle haut en couleurs où vous verrez que vous n'avez pas encore tout vu.



(suite du programme dans votre Petit Journal de septembre...)



Espace Abbé-Fret - Les rencontres culturelles Le calendrier

Mai - Octobre 2019

de Juin à Septembre



Exposition-parcours dans l'espace public sur le thème **Bretoncelles, un Village, des hameaux...** (voir page 30)

Juillet

samedi 6 au samedi 20 juillet



Exposition des œuvres de l'**artiste-peintre ALef**. Peintre autodidacte, adepte du « *handpainting* », de la sensibilité, du talent, de la passion et « *une libre sensualité dans les effets subtils qui jaillissent de la couleur, s'inspirant essentiellement de ciels d'orage et du cosmos* » **ALef**
À découvrir pour la première fois à Bretoncelles !

Octobre

samedi 5 au samedi 26 octobre



Exposition de photographies du samedi 5 octobre au samedi 26 octobre inclus. Le titre de cette exposition est **Aux arbres citoyens**. Celle-ci nous fait découvrir une belle variété d'arbres originaux, rares ou symbolique. D'un chêne multi-centenaire à une œuvre d'art en racines, il nous fait observer une nature originale et parfois bizarre. **André Lavis**, photographe amateur éclairé, nous fait partager ses découvertes avec des photographies extra-ordinaires pour notre plus grand plaisir. **Vernissage le samedi 5 à 17h30**

Toutes les expositions sont en entrée libre.

Elles sont accessibles aux horaires de la bibliothèque (fermeture le dimanche, lundi et jours fériés).

L'équipe de l'Espace Abbé-Fret et les artistes sont là pour vous accueillir.

Renseignement à l'espace Abbé-Fret, © 02 37 37 25 27

L'équipe de l'Espace abbé Fret vous souhaite une bonne année 2019 avec vos proches et vos amis.

Qu'est-ce qu'un drone ?

Un drone est un engin volant sans passagers, piloté à distance. Certains drones de loisir nécessitent une autorisation pour voler. Dans tous les cas, un certain nombre de règles conditionnent leur pilotage. Le drone utilisé pour les photos aériennes de Droneos-Production est celui d'un pilote professionnel exploitant de drone civil, tous les vols ainsi que les images sont réalisés avec les autorisations nécessaires et avec du matériel homologué.

Être opérateur de drone ne s'improvise pas, en effet c'est une activité professionnelle liée à l'aéronautique et beaucoup de précautions sont à prendre. La théorie ULM, la DNC (délivrance de niveau de compétence) ainsi que des assurances aéronautiques spécifiques sont nécessaires pour pouvoir filmer avec un drone légalement. Toutes les images de l'exposition « Bretoncelles, un village, des hameaux... » sont tournées à l'aide d'un drone DJI Inspire homologué S3 muni de parachutes par un exploitant professionnel dont le numéro d'exploitant est ED927.

Espace public numérique

La sécurité des données

Le numérique, les objets connectés... la sécurité informatique, le piratage... les *data center*, les données personnelles... c'est quoi, pourquoi ? Nous sommes tous concernés. Pour se protéger, il faut prendre un minimum de précautions. Ce sont ces informations simples que nous souhaitons vous fournir afin de rendre évidente cette démarche mais aussi de vous fournir les clés pour le monde qui se prépare.

La loi sur la protection des données personnelles est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Que contient-elle ? A quoi s'engage-t-on lorsque l'on accepte un document la concernant ? L'Espace Abbé Fret organise une **conférence** sur la protection des données personnelles le **samedi 25 mai 2019** à 17h, entrée gratuite. L'EPN (Espace Public Numérique) organise des **ateliers** d'information sur la **sécurité informatique** le **samedi 1er juin** et **jeudi 6 juin** de 17h à 18h. Ils seront suivis d'ateliers adaptés à la demande.

Créla **Phyto-épuration**
Bassins- Baignades naturelles
Aménagement & entretien jardins de toutes tailles




La Petite Forêt
 61110 Bretoncelles
 Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
 email : crelo.thomas.tissier@gmail.com

Créla est partenaire de
Aquatiris
 L'assainissement par les plantes



Horaires d'ouverture

Lun/Merc/Vend
 10-13h/
 15h30-19h
 Samedi
 9h30-13h

02 37 49 24 30

Jardiland
 CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Jardinerie - Animalerie
Pépinière - Décoration

Z.A Saint Marc Dorceau
61110 REMALARD EN PERCHE
02.33.73.76.06

RENOV' 61



**TOUS TRAVAUX DE
 RENOVATION DE
 L'HABITAT**

CHEMINEES

La Rousselière
 61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66
 Télécopie : 02.33.25.55.69

R.C de l'Aigle B 409 888 179

Restaurant

Moulin de Basse-Roche
 61110 Conde-sur-Huisne

Tél. 02 33 25 26 14
 Port. 06 88 09 51 17

@ marie.france.merel@hotmail.fr



Horticulteur & Pépiniériste

SARL

**AUX FLEURS
DE
COULONGES**

Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Plantes à offrir
Plants de légumes
Arbustes et fruitiers
Toutes compositions florales

Pascal Pommereh

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70

**TOUS TRAVAUX
AGRICOLAS** Du semis à la récolte

**E.T.A.
du Perche**

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc...

Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41

LA CROIX BLANCHE

BAR - TABAC - LOTO

Timbres fiscaux - Timbres poste
Cartes téléphoniques - Dépot de gaz

WiFi GRATUIT

02 37 37 24 56

6, place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

Les Jardins de la Rue

Maraîchage Bio

Livraison de paniers de légumes à Bretoncelles

Aux Petits Fours,
le mercredi de 16h à 19h30

Paniers à 10, 15 ou 20€

Commander sur notre site
www.lesjardinsdelarue.com

Emmanuel Godinot
& Sarah Gilsoul

2, La Rue
61110 Bretoncelles

06.71.21.49.53
lesjardinsdelarue@gmail.com

AB ASSOCIATION POUR LE BIO-CONTRÔLE

Mr REBRAY Stéphane
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21
06-22-39-41-47

**Emplacement
disponible à 60 €**
(tarif 2019)

Bar des Amis

10, rue Ernest-Sagot
61110 Bretoncelles

☎ 02 37 37 20 23

Plat du jour à midi

Bruits des outils de jardin : horaires à respecter pour le voisinage

A moins d'habiter au milieu de nulle part, sans aucune autre maison à proximité, il n'est pas permis d'utiliser n'importe quand des appareils de jardinage ou de bricolage bruyants en extérieur, dans votre jardin.

Quels bruits du jardin sont réglementés ?

Les activités d'entretien des espaces verts sont réglementées dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailluses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peut faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes en allant jusqu'aux poursuites pénales.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la



réglementation.

Arrêté préfectoral fixant les horaires pour le bruit

Le maire de chaque commune dispose de nombreuses compétences dans le domaine des nuisances sonores et a le pouvoir de gérer les réclamations des habitants de sa commune, en se basant sur la réglementation contre les bruits de voisinage qui est définie dans chaque département par les services de l'Etat.

Il convient donc, avant d'entreprendre des travaux bruyants en extérieur, de vous renseigner auprès de votre mairie sur les plages horaires autorisées.

Les activités bruyantes effectuées par des particuliers (tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage,...) et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h,
- les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h

La mare, un écosystème miniature

Les mares recèlent, sous le calme apparent de leur surface figée, une vie d'une diversité insoupçonnée et d'une sauvagerie qui n'a rien à envier aux savanes africaines ou aux forêts sud-américaines. Placides têtards, dytiques redoutables, effrayantes larves de libellules... Autant d'acteurs minuscules et étonnants de la pièce « Manger ou être mangé » en version subaquatique qui donneront représentation pour nous ce samedi matin à la mare du hameau de Godefraise.

Samedi 8 juin (de 10 à 12h environ) avec le Parc naturel régional du Perche

Prévoir bonnes chaussures ou bottes, vêtements adaptés à la météo

RV place de l'église

Tout public à partir de 7 ans

Gratuit

Sur réservation,

jusqu'au 7 juin

17h30 au 02 33

25 70 10

Minimum 5

personnes

inscrites



VOTRE ESPACE FITNESS

SPORT FOR YOU

Votre **ESPACE FITNESS** À LA LOUPE

SPORT FOR YOU
Espace de Fitness

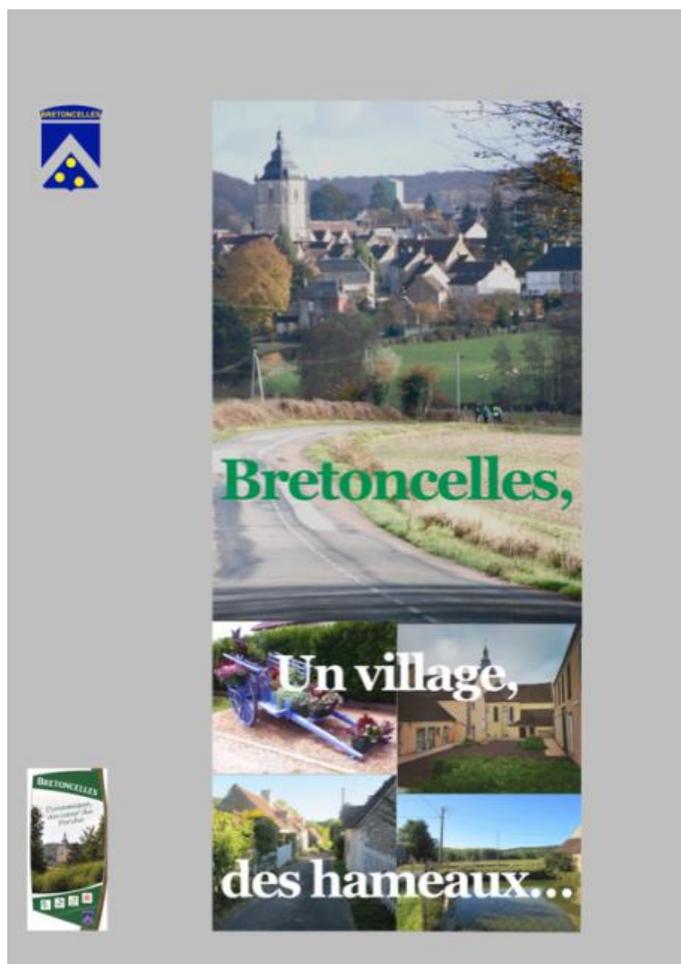
Avenue de Beauce
28240 LA LOUPE

✉ sportforyouloupe@gmail.com

02 37 52 43 89

Horaires d'ouvertures de la salle de sport ...

Lundi au Vendredi 8h30 - 20h30
Samedi 9h00 - 12h00
Fermé Samedi après-midi et Dimanche



Bretoncelles, un village, des hameaux...

Chers Bretoncellois,

Le livret **Bretoncelles, un Village, des hameaux...** qui vient d'être imprimé, vous est offert en supplément de votre Petit Journal. Vous retrouverez dans ce petit guide l'origine du nom de votre lieu d'habitation.

De plus, afin de partager avec vous la valorisation des hameaux et des lieux-dits de notre commune, de la campagne percheronne et de sa culture, la municipalité prévoit pour l'été - **du 29 juin au 29 septembre 2019 - une exposition-parcours dans l'espace public** sur le même thème.

Contacts :

Françoise Leblond,

leblond.f@orange.fr / tel 02 37 37 27 71

ou bien Daniel Sache,

biblio.bretoncelles@wanadoo.fr / 02 37 37 25 27

Sous le haut patronage de M. Olivier Bitz
Sous-préfet de Mortagne-au-Perche

David Lambert
Maire de Bretoncelles
Les membres du Conseil municipal

ont le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition photographique

« **Bretoncelles, un village, des hameaux...** »

Le samedi 29 juin 2019 à 10 heures à l'Espace Abbé Fret

Exposition-parcours dans l'espace public du 29 juin au 29 septembre 2019

Photographies de Jean Bonis et de Droneos-Production
Commissaires d'exposition Françoise Leblond et Daniel Sache

Réponse souhaitée au plus tard le vendredi 14 juin 2019
Sous-préfecture, 1 rue du Faubourg Saint-Eloi 61400 Mortagne-au-Perche
Mairie, 24 rue Lucien-David 61110 Bretoncelles
leblond.f@orange.fr / biblio@bretoncelles.fr
02 37 37 27 71 / 02 37 37 25 27





Concours des maisons fleuries 2019

Fleurir Bretoncelles

Ce concours, organisé par la municipalité, est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Le fleurissement participe à l'image de la commune dont il est un élément essentiel.

**Aucun vandalisme n'a été déploré en 2018,
ce qui a permis de mettre en valeur
les efforts des uns et des autres.**

Règlement du concours

- Ce concours est **ouvert à tous les résidents bretoncellois** -anciens et nouveaux concurrents-, particuliers ou professionnels, et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire communal. Il a pour objectif de favoriser le fleurissement en complétant l'effort réalisé par la municipalité et de récompenser les habitants qui embellissent leur maison, jardin, balcons, terrasses, murs et fenêtres.

- Pour cela, ils ont le choix :

- coupon sur papier libre à la Mairie,
- mail à « mairiebretoncelles@orange.fr »,
- téléphone à la Mairie au 02 37 37 23 27 ou
- le site Internet « bretoncelles.fr ».

- Le concours comporte 4 catégories :

1ère catégorie : maisons sans terrain ou logements en immeuble,

2ème catégorie : maisons avec jardin et espace vert dans la zone agglomérée,

3ème catégorie : boutiques et établissements commerciaux et industriels,

4ème catégorie : maisons ou fermes hors agglomération.

Sont prises en compte les décorations florales visibles de la voie publique.

- Les éléments pris en compte pour la notation comprennent

- l'aspect général (environnement, ampleur du fleurissement, recherche et créativité),
- l'intégration du principe de développement durable (compost, économie d'eau, désherbage),
- la propreté, la netteté et l'entretien.

Les photos prises lors des visites et leurs droits d'utilisation font partie intégrante du concours, sans aucune contrepartie.

- Le jury est composé de membres du Conseil municipal, de bénévoles, de professionnels de l'horticulture et de membres extérieurs à la commune. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

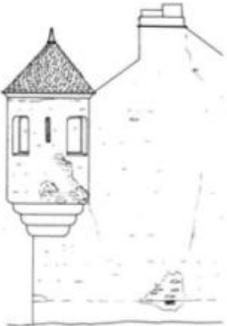
- Les résultats seront communiqués dans « **Le Petit Journal** » de septembre 2019 et la remise officielle des prix se fera à l'occasion de **la cérémonie des vœux**. Les lauréats se verront remettre un lot sous forme de bons d'achat dans les magasins du village.

- La clôture des inscriptions est fixée au 30 juin 2019 pour les résidents en campagne.

Le présent règlement pourra être modifié pour les futures années.

**Pour tout renseignement
complémentaire :**

Mairie de Bretoncelles : 02 37 37 23 27



Cabinet d'Architecture
Sébastien GARNIER
Port. 06 82 39 14 43
Email : sebgarnier.archi@orange.fr
Site : www.Garnier-architecte.com
25, rue de la Tuilerie / Dorceau
61110 Rémalard en Perche



**Merci à l'ensemble des habitants qui
fleurissent notre village et merci
d'avance pour votre participation au
prochain concours 2019 qui se fera sur
inscription à la mairie.**

**Nous encourageons toute la population
à participer !**



Le Parc & nous

Connaître pour agir : le Frelon asiatique

Comme la plupart des espèces exotiques envahissantes, le Frelon asiatique démontre une forte capacité d'adaptation et de colonisation de nos territoires. Il est apparu dans le Perche en 2012, après son introduction accidentelle, vers 2004, dans le Lot-et-Garonne. Des fondatrices se trouvaient très probablement dans des poteries importées de Chine.

Du nid primaire...

Ces femelles reproductrices, nées dans l'année et fondatrices potentielles, sont en effet les seules survivantes de la colonie à la fin de l'automne. Elles passent l'hiver cachées sous l'écorce, sous des tuiles, dans des pots en terre... Avec le retour des beaux jours, ces femelles entament leur activité qui consiste à bâtir un nid primaire et pondre les œufs qui donneront naissance à une nouvelle génération.

Ces « nids primaires » de petite envergure, sont situés dans des abris de jardin, sous les tuiles, dans les coins de portes... Au bout de 45 jours naissent les premières ouvrières. La colonie va alors grossir, et le nid avec. Les frelons plus nombreux seront alors prêts à le défendre et peuvent constituer un danger.

... aux nouvelles générations

Vers la mi-août, la colonie est à l'étroit et va déménager pour un nid secondaire, celui-là situé généralement dans les arbres, souvent à plus de 10 mètres de hauteur, mais parfois aussi dans des haies.

Vers octobre-novembre, la reine meurt d'épuisement après avoir donné naissance aux femelles sexuées. Ces femelles quittent le nid pour se reproduire et ne jamais revenir. Le nid n'est donc pas réutilisé. Les mâles et les colonies disparaissent et seules survivent les futures fondatrices. Ainsi le cycle reprend et les fondatrices se font de plus en plus nombreuses années après années.

Contrairement à ce que l'on pense généralement, le frelon n'est pas carnivore. Il se nourrit de liquides sucrés. C'est pour nourrir ses larves qu'il chasse les insectes, les abeilles notamment. Sa prédation sur les ruches peut avoir localement un impact très négatif sur l'apiculture.

Le piège : une arme contre-productive !

Actuellement, les études scientifiques (Monceau et al.,

2012 ; Rome et al., 2013b) tendent à montrer que le piégeage des fondatrices au printemps n'a pas d'effet. Il s'avérerait même contre-productif en faisant diminuer la compétitivité entre les fondatrices et conduisant au contraire à une quantité plus importante de nids.

De plus, il n'y a actuellement aucun piège réellement sélectif. Même un piège dit « sélectif » a un impact sur les autres insectes, car si une sélection physique partielle a lieu pour certains insectes (trop gros pour pénétrer dans le piège ou assez petits pour s'échapper par les petits trous latéraux), le séjour, même court, dans un piège peut avoir un impact (excès de chaleur, humidité...) sur la survie ou la fécondité des insectes capturés.

Conclusion

Compte-tenu de la biologie du Frelon asiatique et de ses capacités de colonisation, son éradication semble aujourd'hui illusoire, même si de nouvelles formes de pièges à destination des apiculteurs pourraient permettre de ralentir son expansion. Seule la destruction des nids secondaires en automne, en particulier près des ruchers, semble en mesure de freiner son installation. Le piégeage,

toujours à côté des ruchers, peut protéger ceux-ci, mais la communauté scientifique met en garde contre le piégeage massif par les particuliers, qui aurait des effets contraires à ceux recherchés !

Plus d'informations sur le site du Muséum National d'Histoire naturelle : frelonasiatique.mnhn.fr

Recommandations

- Surveiller la construction de nids primaires (lire plus haut)
- Ne pas essayer de détruire un nid en secouant l'arbre, en utilisant une lance à eau ou autre : c'est non seulement dangereux mais entraîne la reconstruction immédiate d'autres nids à proximité.
- Faire appel à des professionnels qui pourront éliminer les nids reste la règle.

Une sélection d'organismes locaux de contrôle et d'entreprises de désinsectisation est disponible sur : www.orne.fr/actualites/comment-lutter-contre-le-frelon-asiatique

L'info en +

Le département de l'Orne a mis en place des aides à la destruction de nid pour les particuliers et les collectivités, sous réserve de faire appel à une entreprise de destruction agréée (et ayant signée une Charte des Bonnes Pratiques) et sous certaines conditions.



Les Conseils d'Elisabeth

Protégeons notre planète : quelques gestes pour moins polluer

Par de petits gestes simples au quotidien nous pouvons tous contribuer à rendre notre environnement meilleur;

- Faisons un repas végétarien par semaine
18% des émissions de gaz à effet de serre mondiales sont dues à l'élevage et 10%

de la consommation d'eau douce est causée par la production de céréales nécessaire au bétail.

De plus cela aura un impact positif sur notre santé

- Choisissons dans la mesure du possible des produits avec le moins d'emballage possible.

Ramenons nos sacs en papier pour acheter nos fruits et légumes afin d'éviter l'emploi de sacs plastiques même recyclables

- Buvons l'eau du robinet.

- Evitons le plus possible ce qui est jetable comme la vaisselle en plastique, les lingettes, le sopalin qui souvent peut être remplacé par une éponge

- Utilisons du papier recyclé et le verso des feuilles imprimées sur un côté

- Utilisons des bouteilles en verre dans la mesure du possible (par exemple, chez les marchands bio on peut maintenant recharger sa bouteille d'huile d'olive ou ses produits ménagers ce qui est un progrès !)

- Pensons à donner une deuxième vie à nos vêtements, appareils ménagers, appareils électriques, vieux meubles en les donnant à des associations ou en les revendant.

- Remplissons complètement notre machine à laver le linge ou notre lave-vaisselle, évitons les programmes de pré-lavage et utilisons des lessives sans phosphate dangereuses pour la vie aquatique.

- Utilisons l'eau de lavage de nos légumes pour arroser nos plantes.

Notre planète ne peut absorber tous les déchets et toutes les pollutions.

Pensons à nos enfants

Ces petits gestes au quotidien sont simples et ne demandent pas d'effort, le seul effort étant d'y penser!

Et il y en a encore bien d'autres !

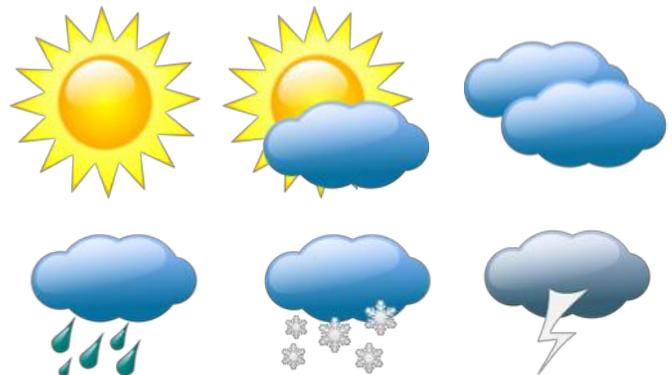


Bretoncelles et l'environnement

Pluviométrie

Moulin de Thivaux La Gilardière

Année	Moulin de Thivaux		La Gilardière	
Mois	2018	2019	2018	2019
Janvier	164,8	72,6	-	55
Février	72,5	50,4	-	51
Mars	123	82,2	89	70
Avril	-	42	-	39



Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Monsieur MOREAU.

Pour en savoir plus : www.agriculture-durable61.com



Amicale des pompiers

Le 24 février 2019 a eu lieu la 4ème édition du loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bretoncelles.

Forte de son ambiance familiale et détendue, cette manifestation a réuni pas moins de 209 personnes à la salle des fêtes de Bretoncelles. Concentration et rapidité étaient au rendez-vous permettant ainsi aux participants de remporter de nombreux lots dont notamment un réfrigérateur, une cave à vin, une télévision, un cookeo, un bon d'achat de 250€, etc.

L'intégralité des recettes est reversée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers au bénéfice de ses membres dans le cadre de sorties collectives ou besoins ponctuels. C'est également l'occasion pour l'Amicale d'être présente et impliquée à la vie de Bretoncelles. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine pour un nouveau moment de convivialité.

Damien dos Anjos



Parcours du cœur

Comme chaque année l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bretoncelles a organisé en relation avec la Fédération Française de Cardiologie le parcours du cœur. Cette année, sous un soleil radieux, 96 personnes ont pris le départ en marchant, en courant ou munis de leur vélo pour un parcours d'environ 4 kms avec la possibilité d'effectuer une ou plusieurs boucles. Grâce à vos dons, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bretoncelles a pu reverser la somme de 186,10€ à la Fédération Française de Cardiologie.

Ces donations permettront ainsi à la Fédération de continuer à mener activement le combat sur la prévention, la recherche et l'accompagnement des malades.

Pour conclure, nous souhaitons remercier une nouvelle fois tous les manifestants pour leur participation ainsi que les généreux donateurs et espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.

D d.A.



IMPRIM 28
et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
Impression offset et numérique, façonnage
Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit

11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36



4 août : messe en plein air

Le 9 mars dernier, BPN devait organiser sa 10^{ème} veillée percheronne. Avec 51 participants l'association a été contrainte d'annuler cette manifestation. Merci à celles et ceux qui ont fait don de leur entrée et mille excuses à tous.

Mais c'est promis, en 2020, on recommence pour vous organiser une veillée à la hauteur de vos attentes.

Le 16 mars dernier s'est tenue l'assemblée générale qui, conformément aux statuts, a permis de présenter le rapport moral et d'activité ainsi que le rapport de trésorerie approuvé par le vérificateur aux comptes.

La feuille de route a fixé deux priorités, à savoir : la restauration de la nef de l'église et la préparation d'un 2^{ème} livre.

En partenariat avec les Amis du Perche, un cahier percheron sera édité en 2019 entièrement consacré aux seigneurs de Bretonnelles grâce aux recherches et écrits de Jean-François LUCE. D'autres sujets de Jean-François LUCE sont accessibles par le biais du site bretonnelles-patrimoines.org à la rubrique "Paroisse de Bretonnelles qui donne accès à son blog.

En attendant, nous vous invitons aux prochaines manifestations :

Le dimanche 4 août prochain à la Régeolière : messe en plein air, suivie d'un pique-nique.

- la messe aura lieu à 10h30 en plein air (avec des solutions de repli en cas de pluie)

- le parcours sera fléché depuis le bourg, mais pour s'y rendre, il convient de prendre la direction de la Godefraise et de suivre cette route tout droit qui vous conduira à la Régeolière. Pour ceux qui



le souhaitent, un rendez-vous est prévu à l'église de Bretonnelles à 10h15.

- un apéritif est offert par BPN vers 11h30/11h45.

- le pique-nique a lieu sur place, à partir de 12h, sorti du panier : il convient toutefois de s'inscrire pour l'organisation en appelant soit le 06 08 07 00 95, soit le 06 87 41 02 44 en laissant un message et le nombre de participants.

Le samedi 31 août prochain en l'église St Pierre : Concert de violoncelles

Barbara Marcinkowska et ses élèves offrent aux bretonceloises et bretoncelois un concert de violoncelles au profit de la restauration de l'église.

- concert à 17h30

- pas de billet d'entrée mais un chapeau pour remettre vos dons.

Le 22 septembre, Journée du Patrimoine, sous la halle : exposition de fruits et cartes postales.

- de 10h à 18h exposition de fruits de l'association des Croqueurs de pommes et identification de vos fruits éventuels (pour faciliter la tâche des spécialistes, il convient d'apporter 4 ou 5 fruits du même arbre récoltés aux différents points cardinaux).

- de 10h à 18h exposition de cartes postales anciennes de BPN, c'est à dire de la commune, avec possibilité d'en acheter.

- de 10h à 18h, visite commentée de l'église à partir de 5 personnes.

La suite du programme vous sera présenté dans le Petit Journal de Septembre.

Quant au bulletin BPN de juillet, il sera consacré à une campagne d'adhésions, car sans vous, rien n'est possible.



Dans le cadre de l'année scolaire 2019/2020, **l'association**

Au Clair de Lune

proposera de nouveaux créneaux supplémentaires de cours de piano et de

chant les mercredis après-midi à partir de 16h.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient en profiter, n'hésitez pas à contacter notre professeur Milly Akriche-Ducrou au [06 81 10 71 96](tel:0681107196) ou par mail :

auclairdelune.asso@gmail.com

Club de gymnastique volontaire de Bretonnelles



Il reste encore de la place et nous serions heureux de vous accueillir.

VENEZ NOMBREUX ET REJOIGNEZ VITE, ON VOUS ATTEND DANS LA BONNE HUMEUR...

La chorale ECHOLLINES



Une chorale locale :

ECHOLLINES se veut une chorale locale. Les choristes viennent d'un rayon de 25 km autour de Boissy-Maugis. Ils sont heureux de présenter, sans prétention, les résultats de leur travail à leurs voisins et leurs amis.

ECHOLLINES est une association loi 1901. Elle souhaite participer à l'animation de la vie locale. Ainsi, elle se met en mesure de réaliser une dizaine de concerts chaque année. Elle se tient en particulier à la disposition des associations ou municipalités qui souhaitent réaliser des concerts dans le cadre d'opérations de maintien et de réhabilitation du patrimoine.

Vous avez de tels projets, n'hésitez pas à nous en parler !

Les répétitions ont lieu chaque semaine de septembre à juin, le lundi à 20 h à la Mairie de Boissy-Maugis. Nous vous invitons à découvrir notre chorale le premier lundi de chaque mois lors d'une répétition ouverte.

Répertoire très varié : chants traditionnels français et étrangers, classique, variétés, gospel... Ambiance extra !

ECHOLLINES se tient à la disposition des associations ou municipalités qui souhaitent organiser des concerts.

Hilary Driver

Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont 45 choristes amateurs qui se retrouvent chaque semaine, le lundi à 20 h à la Mairie de Boissy-Maugis, près de Rémalard, dans une atmosphère amicale et conviviale pour chanter ensemble à plusieurs voix sous la direction de Bernadette Buquet, chef de chœur. Si vous êtes hésitant, nous vous invitons à découvrir ECHOLLINES le premier lundi de chaque mois lors d'une répétition ouverte.

L'ambition de la chorale est d'accueillir tous ceux qui souhaitent chanter avec nous quel que soit leur niveau musical. Le travail en commun permet à chacun de progresser et de se fondre dans l'ensemble.

Par choix, notre répertoire est varié et aborde des aspects très divers du chant choral :

- Chants traditionnels français et de par le monde ;
- Chants tirés des œuvres de compositeurs classiques (de la Renaissance au 19ème siècle);
- Variétés du 20ème siècle ;
- Et depuis de nombreuses années, grâce à un travail mené sous la direction de Rhoda Scott, negro spirituals et gospels.



Festival international
**JEUNESSE
TOU
COURTS**
FILMS COURTS SUR LA JEUNESSE
Rémalard-en-Perche

3 jours de projection salle Octave Mirbeau à Rémalard-en-Perche les 21, 22 et 23 juin prochains : Venez découvrir gratuitement **43 pépites du court métrage**, sélectionnées parmi plus de 1 400 films venus du monde entier !

Et aussi des **ateliers pour les plus jeunes** (création de dessins animés, marionnettes, tableaux végétaux...) et des **dîners musicaux vendredi et samedi soir**

3 JOURS EN 1 CLIN D'OEIL			Dimanche 23 juin
Vendredi 21 juin	Samedi 22 juin		8:30 - 12:30 Bloc Métrage
11:00 - 11:15 Bloc pour les enfants	11:00 - 11:30 Bloc 3 en compétition		14:00 - 15:30 Bloc 5 en compétition
15:30 - 16:30 Bloc 1 en compétition	16:00 - 17:30 Bloc 4 en compétition		16:30 - 18:00 Remise des prix et cocktail de clôture
17:00 - 18:30 Bloc 2 en compétition			
19:00 - 21:00 Dîner d'ouverture	19:00 - 2:00 Dîner estival avec Batucada		
21:00 - 23:00 Long-métrage			
			Durant les 3 jours : Animations pour les enfants et bar extérieur

- ✓ Entrée gratuite pour tous les courts métrages
- ✓ Entrée long-métrage 5 € (gratuit jusqu'à 16 ans)
- ✓ Dîners : 15 € (vendredi : dîner d'ouverture avec buffet-spectacle ; samedi : cochon grillé Batucada) : sur réservation jusqu'au 7 juin à l'Office de Tourisme du Coeur du Perche, 22 rue Marcel Louvel 61110 Rémalard, Contact : 02 33 73 71 94 - tourisme@coeurduperche.fr





Notre Club de Taekwondo **Les Perchés**

du Art'Tae à participé le dimanche 17 mars 2019 au 26^{ème} Open de Normandie qui s'est déroulé à la salle des sports Saint-Exupéry à ROUEN.

Nous avons rapporté trois médailles pour trois combattants inscrits.

Voici le résultat :

Benjamin Masculin – 33kgs Fabien décroche la médaille d'Argent
Cadet Masculin – 57 kgs Arthur décroche la médaille de Bronze
et Junior Féminine – 63 Kgs Iliana décroche la médaille de Bronze

Voici la réaction du coach sur la page facebook Les Perchés du Art'Tae :

[#résuméopenderouen](#)

Bonsoir chers Perchés,

Quelle journée !!! Je viens de rentrer de Rouen et ouahhhh quelle compétition vibrante.

Nous vous avons filmé les combats en Facebook live, pour que vous ne loupiez pas nos combattants Perchés, mais un p'tit résumé de la journée s'impose.

Nos combattants ados n'ont pas démerité leur coup de chaleur de la journée.

Tout d'abord Iliana, notre championne de Normandie 2019 catégorie junior, et malgré un combat à haute pression, a été disqualifiée en demi-finale, suite à trop de pénalités. Elle remporte la médaille de bronze et un nouvel objectif à travailler pour devenir une combattante hors pair et sans frein.

Arthur, qui participait pour la 1ère fois à une compétition officielle, avec pas moins de 314 participants cette année, est tombé sur un adversaire habitué des compétitions et pointilleux de la jambe avant. Le 1er round a été coupé par l'arrêt du combat.

Arthur souhaitait participer et découvrir l'univers du combat et, pour cette première dans un open, il l'a fait. L'objectif que je lui avait fixé a également été atteint puisqu'il marqua le point que je lui avais imposé de faire. Bravo à toi Arthur pour ta détermination. Tu remportes la médaille de bronze dans la catégorie cadet et tu peux en être fier, pour ton combat en demi-finale, avec celui qui sera le gagnant de ce 26^{ème} open de Rouen 2019.

Les applaudissements vont à notre dernier combattant représentant le groupe des 7-11 ans les Perchés.

Oui, Fabien, nous a complètement chamboulés, après nous avoir fait vibrer par ses deux combats des plus méritants quart et demi-final catégorie benjamins.

À son 3^{ème} combat, le combat final, sa motivation était des plus hautes. Après avoir combattu tel un lion combattant un buffle, il s'est malheureusement incliné face à un adversaire coriace et plus grand mais, par ses exploits, il remporte la médaille d'argent. Fabien, bravo à toi, je suis vraiment fier de ce que tu nous as fait aujourd'hui.

Votre coach est vraiment très fier de vous 3, chers combattants Perchés. Une journée qui mérite une explosion d'applaudissements. Bravo également aux parents accompagnants qui se sont déplacés malgré les 2 heures de route et qui sont restés jusqu'à ce que des toiles d'araignées poussent à nos pieds.

Une spéciale dédicace à notre fan numéro un, qui nous suit à quasi chaque compétition, l'ado qui se prénomme Gaspard.

Prochain défi pour les Perchés : la compétition à Brou du 31 mars. Bonne nuit.

Sportivement,

Philippe, votre coach



4^{ème} MEETING WEST. 6110 OLD SCHOOL BRETONCELLES

08.06 2019

À PARTIR DE 19H00
REPAS 12€ SUR RÉSERVATION
CONCERT SHEWOLF

POSSIBILITÉ DE CAMPING AVEC PETIT DEJ 5€

INFOS ET RÉSERVATION
 ÉMILIE // 06.83.40.12.63
 GAËTAN // 06.73.61.55.46

EN PARTENARIAT AVEC 6110

AVEC LA PARTICIPATION DES UNITED RIDERS

La vie des Associations



CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Présidente : Bernadette CHEVÉE ☎ 06 75 52 00 67
Secrétaire : Michelle DOSNE ☎ 02 37 37 29 64

ZOOM SUR LES JEUX DE SOCIETES

Jacqueline Huard (précédente Présidente du Club) vous attend tous les jeudis après-midi de 14 h à 18 h, à la salle Gauthier-Lapierre, pour mesurer vos talents entre adhérents et pourquoi ne pas découvrir de nouveaux jeux.
Ambiance conviviale et sympathique assurée.....Gouter offert...Inscription au 02 37 37 27 59

LES AUTRES ACTIVITES ET LEURS REFERENTS :

Cartonnage avec Marie-Annette Haudebourg au 02 37 37 24 90
Dessin-Peinture avec Bernard Delprat au 02 37 37 27 73
Conversation en anglais avec Nelly et Mark Slater au 02 37 29 06 10
Randonnées pédestres avec Monique Peisey au 02 37 37 27 43
Poupées frimousse avec Maïté Lhuillier au 06 17 40 52 08
Dictée ludique, avec Nelly Slater au 02 37 29 06 10, Nicole Aurillon au 02 37 37 24 70
Promenades à vélo avec Roland Peisey au 02 37 37 27 43
Fleurs et Plantes avec Colette Tafoiry au 02 37 37 21 45
Tricot/Crochet avec Aude Bouchaud au 02 37 37 54 17
Informatique avec Daniel Aurillon au 02 37 37 24 70
Vannerie avec Bernadette Boulay, Yvette et Albert Loyal de Préaux-du-Perche

La saison s'est terminée avec 40 inscrits, reprise en novembre

Appel à votre générosité :

Nous recherchons de l'osier qui est notre outil de travail
Laissez-nous un message, nous nous chargeons de la cueillette

MANIFESTATIONS PREVUES : jusqu' au 31 décembre 2019

Samedi 29 juin : Journée au ZOOPARC de BEAUVAL (réservation : 02 37 29 06 10)

Dimanche 7 juillet : Participation au Vide Grenier avec tombola (un gros lot à gagner,...)

Dimanche 28 septembre : Spectacle au Cadre Noir de Saumur (réservation : 02 37 29 06 10)

Dimanche 6 octobre ; Repas des adhérents

Dimanche 8 décembre : Bûche de Noël des adhérents

Samedi 14 décembre : Participation au Marché de Noël
Venez rejoindre nos 195 adhérents pour participer aux activités et aux manifestations du Club. L'adhésion personnelle comprend une cotisation annuelle de 15 €. Renseignements et réservations auprès de la Présidente ou la Secrétaire.

Pour plus d'informations :

e-mail : « clrbretoncelles@gmail.com », site internet « <https://clubdeloisirsbretoncelles.fr> », ainsi que l'agenda mensuel des activités affiché salle Gauthier-Lapierre et au Coccimarket



L'association **Pongistes Cœur Perche** vous invite à un **tournoi amical de ping-pong le samedi 15 juin à partir de 14h** au gymnase.

*Vous voulez passer une après-midi sympa ?
Venez rejoindre l'équipe de Cœur Perche pour vous amuser en toute simplicité !
Pour confirmés et débutants...*

Gymnastique d'entretien



Il est toujours temps de nous rejoindre : gymnastique (fitness, abdos, fessiers, step, cardio...) pour tous (hommes et femmes)

Rendez-vous le mardi de 18 à 19 h au gymnase JP Mebs
contact : Corinne Crosnier : **02 37 37 20 51**



MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine!

Moules à pâtisserie, casseroles, poêles, ustensiles, vaisselle, verrerie, articles éphémères...

Horaires Magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h-17h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-17h
Samedi : 10h-12h30

Longny au Perche

ZI Les Réhardières - Route de l'Aigle
61290 Longny au Perche
02.33.85.38.02
www.matfer-magasinsine.com

Spécialiste de l'équipement gastronomique



ANTIQUITES

André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle Ouverture
61110 Bretoncelles Samedi et Dimanche
Tél. 02.37.37.21.58 9h30-12h30 et 15h-18h30



FRET Yannick

Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Conter
Fleurettes

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES

02 37 37 07 16



Vente à la ferme de viande bovine



Race Salers

Vente en caissettes de 12 kgs
Sur commande

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

GAEC DE LA DUFFETIÈRE

BACLE CLAUDE & CHANTAL
LA DUFFETIÈRE - 61110 BRETONCELLES
TÉL : 02 37 37 29 45



**JOUR
& NUIT**

**AMBULANCES
Charles**

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr



Liaison SAMU

**depuis 40 ans
à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places



6 Pierres Paysagères
Sylvain Sagot

06 43 15 89 73

www.6pierrespaysageres.fr

Conception de Jardins
Aménagement allées
cours et jardins
Maçonnerie Paysagère
Aménagement en Bois
Clôture - Terrassement
Entretien de Parcs et Jardins

TAXI CAILLON

À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.
Contactez nous au **02.37.52.09.39** ou **06.74.92.37.16**



L'Atelier d'Elisabeth

Restauration de céramique



Elisabeth Aliquet
27 La Booy 61110 Bretoncelles
06 15 98 34 52

atelisab@orange.fr

<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>



BRUNET CÉDRIC

maçonnerie, couverture, isolation
neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier
61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58
port: 06.16.71.27.28
email: cedricbrunet0697@orange.fr

n°siret 44201714100015

Annuaire de la commune

Mairie : ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h
Courriel : mairiebretoncelles@orange.fr

Communauté de Communes Coeur du Perche : ☎ 02 33 25 44 85

École élémentaire : ☎ 02 37 37 28 67 Directrice :
Madame **Nathalie LIGER**
Cantine : ☎ 02 37 37 21 08
Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-bretoncelles/index.php/>

Ramassage des ordures ménagères :
le vendredi matin (dans le bourg et dans la campagne)
(sauf les 1^{er} mai, Noël et jour de l'an)

Déchetterie à Rémalard :
☎ 02 33 83 07 43 (horaires en page 43)

Eau
Bretoncelles : mairie * **Claude SAVARD** : ☎ 06 77 08 87 63
Le Pas-St-L'Homer : * **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF : ☎ 08 10 33 30 61

Gendarmerie : ☎ 17
* Rémalard : lundi, 8h à 12h - mercredi et vendredi, 14h à 19h
* Longny-au-Perche : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers : ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

S.A.M.U. : ☎ 15

Médecin (Cour arrière de la Mairie, 24 rue Lucien-David) :
Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08 **Consultation :**
lu ma je ve, 12h30-15h30
me, 8h30-11h30 - sa, 9h30-11h30
Sur RV : lu ma je ve, 17-18h

Masseur-Kinésithérapeute (derrière la mairie) :
Léa DEBRAY ☎ 06 81 34 45 37 & leadebray@live.fr
Horaires du cabinet : lu me je : 9h-12h30 - ma ve : 14h-18h

Osthéopathe (derrière la mairie) :
Marine GERMOND ☎ 07 84 97 02 55
Horaires du cabinet : lu-ve : 9-20h et sa : 9-12h

Pharmacie : ts jours 9-12h30 & 14-19h
fermé les mercredis et samedis après-midi
M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières : ☎ 02 33 83 62 62

Maison de retraite : ☎ 02 37 37 20 92

CPAM : permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, le mercredi de 9 h à 12 h 45 et 14 à 16 h

Assistante sociale : ☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h30 à 12h

Ambulances
Ambulances Malnuit Rémalard ☎ 02 33 83 56 56
Ambulances Charles Margon ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :
1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé) :
Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union national de l'aide) Pays du Perche :
☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) :
☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires : ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin

Agence postale communale : ☎ 02 37 52 31 72
du lundi au samedi, de 9h à 12h30,
dans les locaux de la mairie (depuis le 7 mars 2019)

Espace Culturel Abbé-Fret
Bibliothèque & Espace Public Numérique
☎ 02 37 37 25 27 ou biblio.bretoncelles@wanadoo.fr mardi et jeudi, 9h à 12h - mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18 h

Crédit Agricole : ☎ 08 25 84 04 55
Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,
de 14h à 18h, sauf 16h le samedi
Uniquement sur RV l'après-midi

Notaire
Étude LECERF-OFFROY ☎ 02 37 37 20 02
Fax : 02 37 37 26 32

Paroisse catholique
<http://www.paroissesperchesud.fr/spip.php?rubrique8>
Renseignements : ☎ 02 37 37 21 45

Mission locale : ☎ 02 33 83 09 42 (La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes 16 - 25 ans)

MAP (marché ambulancier du Perche) :
épicerie sociale itinérante (sur dossier) 02 37 52 75 93 Parking du gymnase le jeudi de 9h à 10h30 tous les 15 jours

Annuaire des associations

AAPPMA HVDH (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Haute Vallée de l'Huisne) :

Michel MOULIN michel-andre.moulin@laposte.net

ABEL (association paroissiale Bretoncelloise d'éducation & loisirs) : Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45

ADI (association pour la diffusion de l'information) : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

ACPG (anciens combattants, prisonniers de guerre) : Pascal GEORGES, aacpg.bretoncelles@gmail.com www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

Amicale des Pompiers : Damien DOS ANJOS Mairie de Bretoncelles ☎ 06 21 21 66 71 amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (association des parents d'élèves) : Stéphane FINET, ☎ 02 37 37 29 09 et oceanais61@hotmail.fr

Association des Galas de danse (danse contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la CdC du Perche rémalardais) : Morgane BASTARAUD, ☎ 06 72 85 79 48 et morganebasta@hotmail.com

Au Clair de Lune, École de musique associative, Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34, Auclairdelune.asso@gmail.com et http://www.facebook.com/Asso.AuClairDeLune

Badminton Club Bretoncellois : Julien BONDESAN, 2 rue Henri-Levier ☎ 06 47 23 06 62 & bcb61.free.fr

Bille de Clown : Émilie COURTOIS, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 83 40 12 63 (Yoga, Aïkido, Chant,...)

Boules Bretoncelloises : Gabriel SEBOK, 14 La Maintelonnère, ☎ 02 37 52 77 62 & bretoncelles.fr

Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN) : Daniel CHEVÉE, 3 Place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 08 07 00 95 & bretoncelles.pn@free.fr

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE, 3 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67 & bretoncelles.fr

Cyclisme (Union Sportive Nogentaise) Jean-Luc BARRETEAU : 10 Jonville ☎ 02 37 37 24 13 ou 07 82 14 28 81

Échollines (Chorale) : cpr.echollines@orange.fr Hilary Driver (Présidente) 06 89 54 24 79 et Bernadette Buquet (Chef de chœur) 06 08 12 16 24

Étrier bretoncellois (L') : Alexandra REVERDY, 1 Montras, etrierbretoncelles@gmail.com, ☎ 06 79 21 64 08

Association Hautes Planches : (pour l'instant, fanfare... mais d'autres activités à suivre prochainement !) 3 lieu dit Haute Planche ☎ 02 18 00 15 48

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) : Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (gymnastique volontaire - groupe folklorique Bretoncellois) : Martine SIRDEY, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Corinne CROSNIER, 2 Le Noyer, Bretoncelles ☎ 02 37 37 20 51

Halem Théâtre : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 60 15 39 30 ou 02 37 37 23 27

Le Corps et l'Esprit (Qi gong et Sophrologie) : Marc LECORRE ☎ 06 73 56 86 75 www.chartres-sophrorelax.com

Livres au Perche : Donatella THÉZÉ, 32 rue Jules-Lemaître ☎ 02 37 37 28 14, tanguygarric@free.fr

Pèlerine (La) : Béatrice LANNUZEL, EHPAD, 40 résidence Les Grands Prés ☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du perche : Daniel SECRÉTAÏN, La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72

Plumes & Talents : Chantal GUILBERT ☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

Tae kwon do « Les Perchés du Art'Tae » : Secrétariat & info ☎ 06 67 03 90 89, lesperchesduart.tae@gmail.com

Dates à retenir

- . samedis 25 mai et 3 juin : **Théâtre avec Les Bouffons des Planches**
- . lundi 3 juin : **Ouverture de la piscine**
- . samedi 8 juin : **Balade aux mares de l'ENS** avec le Parc
- . dimanche 9 juin : **MPP et orgue de Barbarie avec Erwan**
- . samedi 15 juin : **Tournoi de ping pong** au gymnase
- . samedi 29 juin : **Spectacle de l'association Bille de Clown**
- . jeudi 15 août : **MPP et orgue de Barbarie avec Erwan**
- . dimanche 22 septembre : **Journées du Patrimoine et MPP**
- . dimanche 7 juillet : **Vide-greniers**
- . samedi 13 juillet : **Fête communale**

Permanences des élus

Afin de renforcer notre proximité et répondre plus rapidement à vos demandes, deux adjoints, Sylvie Hée et Eric Chérot vous accueilleront lors de **permanences sans rendez-vous** le 2^e samedi de chaque mois de 10h à midi.

N'hésitez pas à venir les voir, les solliciter : ils sont à votre service.

Pour rappel :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous à la mairie tous les lundis et mardis.

Réunion du Relais d'Assistantes

Maternelles (R.A.M.) tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes

☎ 02 33 25 44 85

Horaires déchetterie

Été (1er avril-30 sept) : lu->ve 9h-12h30/13h30-19h - sa 10-12h/14-18h

Hiver (1er oct-31 mars) : 9h-12h30/13h30-18h sa 10-12 : 14-17h

Calendrier scolaire Année scolaire 2018/2019 zone B

vacances d'été :

samedi 6 juillet - lundi 2 septembre

vacances de la Toussaint :

samedi 19 octobre-lundi 4 novembre

vacances de Noël :

samedi 21 décembre - lundi 6 janvier

vacances d'hiver :

samedi 15 février - lundi 2 mars

Prochains Conseils municipaux

mercredi 5 juin à 20h

vendredi 5 juillet « «

vendredi 13 septembre « «

Halte-garderie «Petits Bolides»

à Sablons-sur-Huisne (salle des Aînés)

du lundi au jeudi de 8h30 à 17h

et le vendredi matin de 9h à 12h.

☎ 06 74 29 22 32

Un site dédié tout particulièrement aux familles :

Communauté de communes Cœur du Perche

Service Jeunesse

Zone d'activités Saint-Marc Ouest 61110 Rémalard-en-Perche

Mail : jeunesse@coeurduperche.fr Tel : 02 33 25 44 85

<https://jeunesse.coeurduperche.com>

Solution des mots croisés de la p. 23

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	S	U	P	E	R	I	E	U	R	E
2	I	N	S	T	I	T	U	E	E	S
3	D	I	E	U		E	R	I	E	
4	E	T	U	I		M		P	S	
5	R	E	D		T			E	C	U
6	A	S	O	C	I	A	L		O	R
7	T		N	H	A		O	R	M	E
8	I		Y	I	N		R	A	P	T
9	O	S	M	O	S	E	S		T	R
10	N	I	E	T		X		F	E	E

Horaires SNCF (jusqu'au 5 juillet 2019)

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site
<http://maligne-ter.com/paris-chartres-nogent/>

Fiche complète Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :
https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/3_tcm56-201376_tcm56-201341.pdf

Paris Montparnasse - Versailles-Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:36	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:47	07:25	06:52	11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
Chartres		06:42	08:24	07:37	12:08	16:07	17:24	17:27	18:27	19:24	19:27
Chartres (D)	06:07	06:48	08:29	08:29	12:29	16:32	17:29	17:29	18:29	19:29	19:29
La Loupe	06:32	07:18	09:02	09:01	13:01	17:05	18:01	18:01	19:02	20:02	20:02
Bretoncelles	06:42	07:25	09:10	09:10	13:10	17:12	18:09	18:09	19:10	20:10	20:10
Condé sur H.	06:49	07:31	09:16	09:16	13:16	17:18	18:15	18:15	19:16	20:16	20:16
Nogent -le-R. (A)	06:56	07:36	09:22	09:22	13:22	17:24	18:22	18:22	19:22	20:22	20:22
Nogent (D)	06:57	07:37	10:44	10:44		17:57	18:24	18:26	19:43	20:48	20:48
Le Mans	07:46	08:24	11:22	11:22		18:48	19:14	19:17	20:22	21:28	21:28

Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles-Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:38	06:01		06:40		12:40	15:38	16:40	17:38		
Nogent (A)	04:15	06:31		07:30		13:32	16:13	17:36	18:15		
Nogent-le-R. (D)	05:37	06:37	06:37	07:31	08:36	13:34	16:37	17:37	18:37		
Condé-sur-H.	05:43	06:43	06:43	07:38	08:42	13:40	16:43	17:43	18:43		
Bretoncelles	05:49	06:49	06:49	07:44	08:47	13:45	16:49	17:49	18:49		
La Loupe	05:58	06:58	06:58	07:53	08:55	13:53	16:58	17:58	18:58		
Chartres (A)	06:30	07:30	07:30	08:26	09:25	14:23	17:30	18:30	19:30		
Chartres (D)	06:32	07:32	07:35	08:32	09:34	14:52	17:35	18:35	19:35		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:23	10:37	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:35	08:35	08:50	09:35	10:49	15:53	18:50	19:43	20:50		

Entretien **THOMAS**
Parcs & Jardins **Christophe**

La Jolivetière
 61110 CONDEAU

LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**

**Emplacement
 disponible à 60 €**
 (tarif 2019)

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

**MENUISERIE
 A.R.P.
 EBENISTERIE**

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
 Tél. : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
 Site internet : www.arpatrimoine.com
 Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr

RGE
 QUALIBAT

SYLVIANE
la beauté à domicile

MAQUILLAGES
 SOINS VISAGE
 ÉPILATIONS SOINS
 MAINS ET PIEDS
 MASSAGES BIEN-ÊTRE

*Accordez-vous un temps pour vous détendre...
 Votre esthéticienne prend soin de vous... chez vous*

Renseignements et Rendez-vous **06 38 52 83 76**

f Like [sylvianelabeauteadomicile](https://www.facebook.com/sylvianelabeauteadomicile)

Déplacement 45 km autour de Bretoncelles sous certaines conditions / Atridom - 444 542 575

PAYSAGES **JULIEN & LEGAULT**

La Loupe
 Rémalard
 Maresché

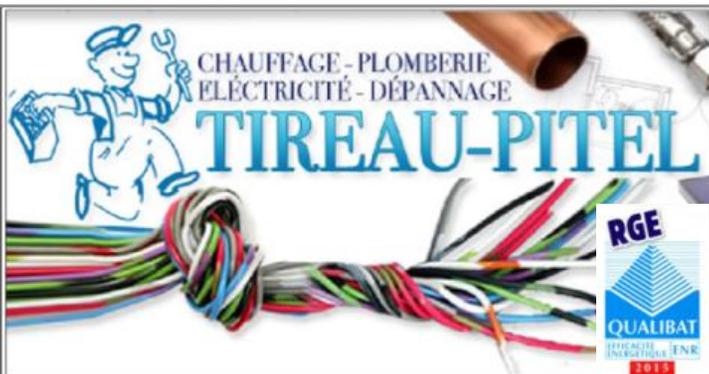
- créations
 - entretien
 - clôtures
 - élagage
 - espaces verts

Qualification : P110

Agence de l'Orne
 Boisard
 BP 27
61110 BELLOU SUR HUISNE
 Tél. : 02 33 73 48 54

Agence de l'Eure et Loir
 52 Avenue du Thymerais
 BP 51
28240 LA LOUPE
 Tél. : 02 37 81 05 38

Agence de la Sarthe
 1 Rue du Bois du Frou
 ZA Maine Eco Park - BP 11
72170 MARESCHE
 Tél. : 02 43 33 93 49



Chauffage toutes énergies
 Plomberie - Sanitaire
 Electricité
 Climatisation - Ventilation
 Dépannages - Services Après vente
 Installations Solaires (Agrément Qualisol)
 Alarme
 Portail Electrique
 Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
 Web : <http://www.tireau-pitel.com>

**LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE
 VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.**

RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle
 61110 Rémalard
 Tél : 02 33 81 54 18

BRETONCELLES

21, place du Général de Gaulle
 61110 Bretoncelles
 Tél: 02 33 81 57 83



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Brélaud-de-Laupardière, CS 25014, 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 479 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 868.



NORMANDIE
 Toute une banque
 pour vous

*Garde d'animaux
 Visites à domicile*

en Compagnie de Sophie
Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
 N° Siret : 533 457 800 00019

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

**POUR TOUS
 TRANSPORTS :**

*Transports Urgents,
 Liaison SAMU,
 Médecins Traitants*



N° d'agrément : 61/02

TAXI :

*Aéroports,
 Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

G^M SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN
AD
EXPERT



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle Technique Automobile
CONTRÔLE TECHNIQUE BRETONCELLOIS

Route de l'Aigle
ZA La Croix des Chênes
61110 BRETONCELLES

VÉHICULES

- tourisme
- utilitaires
- camping-cars
- anciens
- GPL
- équipement 4X4

(rotation inversée tous types de transmission)

Sébastien PIGEON
Gérant contrôleur
Tél. 02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
8h30-12h30/14h-18h30
Prise de rendez-vous par courriel :
06108@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
Membre du groupe SGS
RCS Alençon 502 966 211

SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE